|  |
| --- |
| Gabriel TARDEPhilosophe et sociologue français, 1843-1904(1902) [2008]La moralesexuelle**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**CHICOUTIMI, QUÉBEC<http://classiques.uqac.ca/> |



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.



<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

**Politique d'utilisation
de la bibliothèque des Classiques**

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.

- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue

Fondateur et Président-directeur général,

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée avec le concours de Pierre Patenaude, bénévole, professeur de français à la retraite et écrivain, Lac-Saint-Jean, Québec.

<http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_patenaude_pierre.html>

Courriel : pierre.patenaude@gmail.com

À partir du livre de

Gabriel TARDE

**LA MORALE SEXUELLE.**

Paris : Petite bibliothèque Payot, 2008, 93 pp.

Polices de caractères utilisée : Times New Roman 14 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

Édition numérique réalisée le 6 février 2021 à Chicoutimi, Québec.



Gabriel TARDE [1912-2000]

Philosophe et sociologue français, 1843-1904

LA MORALE SEXUELLE



Paris : Petite bibliothèque Payot, 2008, 93 pp.

Gabriel Tarde

La morale sexuelle

Préface d’André Béjin

Petite Bibliothèque Payot

**La morale sexuelle**

Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#tdm)

Dernière leçon du cours professé en 1901-1902 par Gabriel Tarde (1843-1904) au Collège de France, La Morale sexuelle ne fut publié qu'une seule fois, en 1907, dans la revue Archives d'anthropologie criminelle, par Alexandre Lacassagne, ami intime de Tarde.

De nombreux thèmes y sont abordés, dont la monogamie et la polygamie ; le matriarcat et le patriarcat ; les transformations contemporaines du mariage ; le rôle des conversations, des spectacles, des romans dans l'évolution des moeurs sexuelles ; l'influence respective des idées religieuses, politiques et scientifiques sur la procréation, la pudeur, la chasteté, l'infidélité, la prostitution et le jugement que l'on porte sur le plaisir sexuel.

Salué par Havelock Ellis, ce texte est, pour la sociologie de la sexualité, ce qu'a été Le Fétichisme dans l'amour, d'Alfred Binet, pour la psychologie de la sexualité : un texte phare, un texte fondateur.

Préface d'André Béjin.

**Note pour la version numérique** : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l’édition papier numérisée.

[6]

Retrouvez l’ensemble des parutions
des Éditions Payot & Rivages sur

[www.payot-rivages.fr](http://www.payot-rivages.fr)

© 2008, Éditions Payot & Rivages,

106, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

[93]

**La morale sexuelle**

Table des matières

[Quatrième de couverture](#La_morale_4e_couverture)

[PRÉFACE](#La_morale_preface). La sexualité et l’amour selon Tarde, *par André Béjin* [7]

[La morale sexuelle](#La_morale_sexuelle) (1902) [25]

[Notes](#La_morale_sexuelle_notes) (1890-1904) [76]

[7]

**La morale sexuelle**

PRÉFACE

[Retour à la table des matières](#tdm)

Quelques semaines avant sa mort, Gabriel Tarde (1843-1904) note que dans l’« âge de mode » qui est le sien, et qui est plus encore le nôtre, tout un chacun peut espérer bénéficier d’un quart d’heure de célébrité, comme l’on dirait aujourd’hui : « Ce qui distingue, entre autres caractères, les progrès de notre civilisation, c’est sa tendance manifeste à la multiplication des gloires, des célébrités, de moins en moins durables, à la vérité, mais de plus en plus étendues et rapides, en tout ordre de faits, et à ce phénomène que le passé ne connaissait pas, la glorification instantanée et universelle d’un homme, hier très obscur, destiné à retomber demain dans son obscurité première [[1]](#footnote-1). »

[8]

Ce renouvellement ininterrompu des célébrités éphémères tient, avait-il indiqué ailleurs, à deux raisons principales.

La première est la tendance au conformisme : « La plupart des gens aiment mieux se tromper avec tout le monde qu’avoir raison tout seuls [[2]](#footnote-2). »

La seconde est ce que l’on pourrait appeler la rotation des conformismes : « À propos d’une idée quelconque mise en avant par la presse, chaque jour [...] le public se partage en deux camps : ceux qui “sont de cet avis” et “ceux qui ne sont pas de cet avis”. Mais ceux-ci, pas plus que ceux-là, n’admettent qu’on puisse se préoccuper, en ce moment, d’autre chose que de la question qui leur est ainsi posée et imposée. Seuls, quelques sauvages esprits, étrangers, sous leur cloche à plongeur, au tumulte de l’océan social où ils sont plongés, ruminent çà et là des problèmes bizarres, absolument dépourvus d’actualité. Et ce sont les inventeurs de demain [[3]](#footnote-3). »

Tarde a été l’un de ces « inventeurs de demain » qui demeurent longtemps dans [9] l’ombre. Mais il a fini par jouir d’une indiscutable renommée de 1890 à la Première Guerre mondiale (renommée qui a subi ensuite une longue éclipse de plus de cinquante ans). C’est surtout d’ailleurs dans les années qui ont suivi sa disparition qu’il a été salué comme l’un des grands penseurs de son temps.

Ainsi, par exemple, en 1906, Remy de Gourmont affirme : « M. Tarde fut un grand homme, cela n’est plus contestable. Regardez les actions humaines à la lueur de ce principe, l’imitation, et vous vous ennuierez moins. Qu’un mouvement soit politique, social, ou littéraire, il n’est qu’un ensemble d’imitations. [...] L’homme, qui a discerné, dès l’abord, ce penchant chez les singes, a mis des siècles à le découvrir chez lui-même [[4]](#footnote-4). »

Trois ans plus tard, Henri Bergson écrit : « Ce qui frappe d’abord chez [Tarde], c’est l’imprévu d’une fantaisie qui multiplie les aperçus nouveaux, les vues originales et brillantes [...]. Mais de cette œuvre, où le sociologue, le psychologue, le moraliste, l’économiste et le juriste trouveront tant à apprendre, une leçon se dégage, qui s’adresse à tout le monde. [...] En nous révélant tout ce [10] que nous devons à autrui, inventeurs à certains moments, mais imitateurs pendant notre vie entière, elle éclaire, elle fortifie en nous le sentiment de la solidarité ; [...] en faisant remonter à des pensées individuelles, à des volontés individuelles, l’origine des transformations profondes de la société et de l’humanité, elle nous déshabitue de croire à des fatalités historiques ; elle nous invite à agir, à prendre confiance en nous, à ne jamais désespérer du présent, à envisager tranquillement l’avenir [[5]](#footnote-5). »

Un provincial, autodidacte,
solitaire et sociable

Si Tarde n’a été que tardivement reconnu en France, c’est aussi parce qu’il a vécu plus des trois quarts de son existence loin de Paris [[6]](#footnote-6).

Il est né à Sarlat, dans le Périgord noir, le 12 mars 1843. Son père a alors quarante-six [11] ans, et sa mère vingt et un. Tous deux sont issus de familles de juristes. Fils unique, orphelin de père dès l’âge de sept ans, Gabriel Tarde sera très attaché à sa mère et ne la quittera plus jusqu’à sa mort (en 1891).

Enfant, il partage son temps entre Sarlat, où il poursuit ses études, et le manoir familial de La Roque-Gageac, petit bourg proche de Sarlat, où notamment il apprend le patois local auprès de la population paysanne.

De 1862 à 1867, il est victime de violentes et fréquentes crises d’ophtalmie qui entraînent une cécité presque totale. Au cours des rémissions de cette maladie, il étudie le droit et, surtout, il lit assidûment les mystiques, les stoïciens, Maine de Biran, Hegel, Cournot et bien d’autres auteurs.

Il est donc pour l’essentiel un autodidacte. Selon ses propres dires, c’est entre vingt-cinq et trente ans que, dans la solitude, son système d’idées prend corps.

En 1875, il est nommé juge d’instruction à Sarlat. Il va le rester dix-huit ans. Cette longue expérience professionnelle, qui lui apporte une connaissance concrète et diversifiée de la réalité sociale, lui sera précieuse.

En 1877, il épouse la fille d’un conseiller à la cour de Bordeaux. Elle lui donnera trois fils. Dans les années qui suivent, il fait paraître des contes, des poèmes, mais [12] surtout il commence, à partir de 1880, à publier des articles scientifiques dans la Revue philosophique de Théodule Ribot.

Ces articles attirent l’attention du docteur Alexandre Lacassagne (1843-1924) qui vient de fonder, en 1886, à Lyon, les Archives de l’anthropologie criminelle. Lacassagne prend contact avec Tarde. Très vite, les deux hommes se lient d’amitié. En 1893, Tarde devient le codirecteur de la revue. Et c’est dans cette même revue qu’est publié en 1907 « La morale sexuelle ».

C’est à partir de 1886 que paraissent les premiers grands livres de Tarde :[*La Criminalité comparée*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.sif.tag.cri)(1886),[*Les Lois de l’imitation*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.tag.loi1)(1890),[*La Philosophie pénale*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.sif.tag.phi)(1890),[*Études pénales et sociales*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.tag.etu)(1892),[*Les Transformations du droit*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.sif.tag.tra)(1893).

Ses publications criminologiques finissent par lui valoir d’être nommé au poste de directeur de la Statistique judiciaire, au ministère de la Justice. Tarde s’installe alors à Paris avec sa famille, en 1894. Il y passera les dix dernières années de sa vie.

Compensation peut-être d’une vie provinciale souvent solitaire, il se plaît à participer à la vie mondaine à Paris, où sa conversation est très appréciée. Lacassagne le décrit ainsi, à cette époque : « Tarde avait une grande distinction naturelle. Il marchait à longs pas, [13] ayant parfois l’allure militaire, avec ses vêtements toujours noirs, la redingote boutonnée comme une tunique, autour du cou un cache-nez ou un foulard blanc. Il paraissait souvent suivre une pensée, regardait peu les passants, hochant ou fléchissant la tête et donnant un mouvement d’épaule comme pour avancer dans son raisonnement. [...] Ceux qui le rencontraient rue de Vaugirard le prenaient pour un poète, un romantique attardé ou un savant original. C’était certainement quelqu’un et on le regardait passer [[7]](#footnote-7). »

Son activité ne faiblit pas. Il publie notamment[*La Logique sociale*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.sif.tag.log)(1895),[*Essais et mélanges sociologiques*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.tag.ess)(1895),[*Fragment d’histoire future*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.sif.tag.fra)(1896),[*L’Opposition universelle*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.sif.tag.opp)(1897),[*Les Lois sociales*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.sif.tag.loi2)(1898),[*Les Transformations du pouvoir*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.sif.tag.tra)(1899),[*L’Opinion et la foule*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.sif.tag.opi)(1901),[*La Psychologie économique*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.tag.psy)(1902).

Le Collège de France lui offre la chaire de Philosophie moderne en 1900. Cette même année, il est élu membre titulaire de l’Académie des sciences morales et politiques, section philosophie. Il s’éteint à Paris le 12 mai 1904, à l’âge de soixante et un ans.

[14]

« La morale sexuelle » est le texte de la dernière leçon du cours donné au Collège de France par Gabriel Tarde en 1901-1902, et qui portait sur la psychologie morale. La leçon n’ayant pas été faite, le texte est resté inachevé.

Alexandre Lacassagne l’a cependant et judicieusement fait paraître comme article des Archives d’anthropologie criminelle (tome 22, janvier 1907, p. 5-40) en lui adjoignant quelques notes fragmentaires, mais fort intéressantes, datant des années 1890-1904. C’est cet article qui est ici republié, séparément et dans sa version originale.

Avant de nous pencher sur ce texte, indiquons comment Tarde, dans ses écrits antérieurs, a analysé la sexualité et l’amour.

Quelques écrits antérieurs de Tarde
sur la sexualité

En 1886, Tarde souligne la « voluptuosité toujours croissante de nos mœurs » et avance la proposition lapidaire suivante : « L’amour plus précoce, l’amour plus prolongé, l’amour plus libre et plus infécond : à ces signes surtout se reconnaît, soit dans une nation, soit dans une classe, l’avancement en civilisation [[8]](#footnote-8). »

[15]

Quatre ans plus tard, en 1890, il fait le compte rendu de l’ouvrage L’Amour morbide, du docteur Émile Laurent, lequel porte en partie sur le « fétichisme amoureux » dont Alfred Binet venait, en 1887, de présenter la théorie dans un article qui a fait date [[9]](#footnote-9). Tarde développe dans ce texte [[10]](#footnote-10) trois thèses principales.

*Première thèse*: il y a du « morbide » dans tout amour, si « normal » qu’il soit. « Quel est donc l’amour qui n’est pas une maladie ? [...] Il nous aveugle sur les défauts de l’objet aimé, il nous montre en lui des beautés imaginaires, et, par cette double hallucination négative et positive [...] nous pousse au désespoir, à la ruine, au crime, à la mort. [...] Si normal qu’il soit, supposez-le jeune, beau, mutuel, épanoui au soleil du luxe et de l’art, il n’est jamais, après tout, qu’une faim vorace de chair humaine toute vive, une variété d’anthropophagie qui va se développant avec la civilisation ; [...] en ses accès, il ne fait qu’arrêter tout travail, éteindre toute curiosité, amortir toute noble passion, nourrir un [16] monstrueux égoïsme à deux. L’amoureux, comme le malade, est nécessairement paresseux, incurieux, inactif, indifférent à ce qui n’est pas son mal ; et n’est-ce pas là le pire des malades, celui qui ne redoute rien tant que de guérir [[11]](#footnote-11) ? »

*Deuxième thèse*: dans ce que Tarde appelle les « sociétés avancées », les désirs sexuels se multiplient plus vite que les possibilités de les satisfaire. « Ici comme partout, mais bien mieux encore que partout ailleurs, la vie civilisée, la vie urbaine, suscite infiniment plus de désirs qu’elle n’en peut satisfaire ; un mathématicien à la Malthus dirait qu’elle fait croître les désirs en progression géométrique, mais les satisfactions en progression arithmétique seulement. La proportion des jolies femmes restant la même, leur dispute devient chaque jour plus âpre par la foule toujours grossissante de ceux que la littérature et le dessin pornographiques, la licence des mœurs, convient à les posséder. [...] De deux choses l’une, donc, si l’on veut remédier aux effets désastreux de cette disproportion entre les appétits amoureux et les ressources amoureuses : ou bien refréner les premiers en soumettant le public à une diète sévère et prolongée de tout excitant érotique, sous [17] n’importe quelle forme, conte, comédie, peinture, etc., etc., ou bien multiplier les secondes, sinon en se livrant à la culture savante et à la propagation, je ne sais comment, de la beauté féminine ou masculine, du moins en proclamant décidément le droit à l’amour, aussi raisonnable après tout que le droit au travail, et en prodiguant toutes sortes d’honneurs, de décorations, de prix d’encouragement, à la prostitution érigée en vertu cardinale [[12]](#footnote-12). » Troisième thèse : le culte du plaisir s’explique en partie par la disparition de la croyance à l’immortalité, à laquelle il faudrait substituer la conviction qu’on peut « revivre » en ses enfants. « Le jour où l’amour a dit à l’homme émancipé de la foi : “il n’est point d’autre ciel que moi, d’autre salut”, tout le monde s’est précipité, et se précipite de plus en plus, dans ce paradis terrestre qui n’a pas tardé à devenir trop étroit ; il a fallu lui annexer des paradis artificiels, compliqués, étranges. [...] L’amour ôté, à quoi bon la vie ? Toute la question est là. Le savant dit ; il reste la vérité. L’artiste dit : il reste le beau. Mais tout le monde ne peut être artiste ni savant. Par malheur, le politicien dit aussi : il reste l’ambition. Et le militaire : il reste la guerre. Et voilà peut-être l’explication de [18] ces frénésies ambitieuses qui bouleversent tout, exutoire ou dédommagement d’ardeurs amoureuses inassouvies. Et voilà peut-être pourquoi la folie des combats s’éternise, en dépit de la civilisation. Car, en dehors d’elle, et des appétits de gloire ou de butin qu’elle suscite, il semble n’y avoir rien qui puisse arracher la foule au culte du plaisir [...]. Si l’homme moderne était sage, il verrait que son incrédulité même, à mesure qu’elle grandit, lui conseille d’être plus fécond et plus prolifique. Puisqu’il n’admet plus d’autre manière de se survivre que de revivre en ses enfants, il devrait sans cesse accroître leur nombre, par intérêt comme par patriotisme [[13]](#footnote-13). »

Dans son livre le plus connu, [*Les Lois de l’imitation*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.tag.loi1) (1890), Tarde explique la forme que prend l’émancipation de l’individu en tant que consommateur (entre autres, de plaisirs sexuels) : « De plus en plus, le consommateur [...] entend être servi quand bon lui [19] semble et comme bon lui semble, et trouver tout au gré de ses désirs du moment, si fugaces et si extravagants qu’ils soient. Cela s’appelle, en langage noble, l’émancipation de l’individu. Or, cela s’explique sans peine en vertu des lois de l’imitation. Au début, le caprice est le monopole du maître, pater familias ou roi, qui se fait servir par ses enfants, ses esclaves ou ses sujets, sans réciprocité ; et aussi bien du dieu que ses adorateurs servent prosternés sans avoir le droit d’exiger de lui rien d’équivalent aux sacrifices faits à ses pieds. Si donc la réciprocité des services ne s’est produite à la longue que par l’imitation prolongée et répandue du service unilatéral dont bénéficiaient les pères de famille, les rois et leurs copies les nobles, les dieux et les demi-dieux, il est naturel que les consommateurs quelconques, en cherchant à singer les chefs d’autrefois, du moins en tant que consommateurs, aient affecté de donner à leurs besoins un air de caprice en quelque sorte royal et divin. C’est ainsi que le sans-gêne et le laisser-aller démocratiques, toujours croissants, découlent en droite ligne de l’absolutisme monarchique et théocratique [[14]](#footnote-14). »

En 1895, Tarde ébauche une idée qu’il va [20] reprendre dans « La morale sexuelle » : « Rien de plus élastique [...] que la faculté d’aimer : une femme trouvée sur notre chemin suffit à nous révéler des avidités de cœur dont nous pensions naguère être à tout jamais incapables ou guéris [[15]](#footnote-15). » En d’autres termes, les « besoins du cœur [...] se répandent et se déploient par la vue des objets propres à les satisfaire. [... Or] l’écart naturel est énorme entre le petit nombre d’hommes aimables ou de jolies femmes qui peuvent inspirer l’amour ou même l’amitié et le nombre immense de personnes qui en ressentent le besoin [...]. La coquetterie, avec les espérances illusoires qu’elle engendre, semble avoir été inventée tout exprès pour établir l’équation, au moins apparente, entre cette offre et cette demande amoureuses si douloureusement disproportionnées. De là ses progrès si rapides grâce à la vie urbaine et civilisée [[16]](#footnote-16). »

Enfin, dans son important article de 1899, « L’opinion et la conversation », republié en 1901 dans [*L’Opinion et la foule*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.sif.tag.opi), Tarde montre que, pour inculquer ou modifier une morale et, de la sorte, agir sur les comportements, il faut des conversations.

Il énonce, en particulier, une idée devenue [21] banale aujourd’hui en sociologie électorale : « Si on ne causait pas, les journaux auraient beau paraître [...], ils n’exerceraient sur les esprits aucune action durable et profonde, ils seraient comme une corde vibrante sans table d’harmonie [...]. Par conversation, j’entends tout dialogue sans utilité directe et immédiate, où l’on parle surtout pour parler, par plaisir, par jeu, par politesse. Cette définition exclut de notre sujet et les interrogatoires judiciaires et les pourparlers diplomatiques ou commerciaux et les conciles, et même les congrès scientifiques, bien qu’ils abondent en bavardages superflus. Elle n’exclut pas le flirt mondain ni en général les causeries amoureuses [[17]](#footnote-17). » La conversation constitue « le facteur de l’opinion [...] le plus continu et le plus universel, sa petite source invisible qui coule en tout temps et en tout lieu d’un flot inégal [[18]](#footnote-18) ».

Le rôle des conversations en matière sexuelle est souvent sous-estimé, voire dénié, par ceux qui sont persuadés que plus on parle d’amour, moins on le fait, et vice versa. Cela peut être vrai dans certains cas. Mais le plus souvent la « libération de la parole » dans les conversations finit par exercer, sur l’évolution [22] de la morale et des mœurs sexuelles, une influence dont les théories de Tarde nous incitent à prendre mieux la mesure.

Un texte fondateur

La « morale sexuelle » est un texte dense qui traite successivement du contenu des morales sexuelles du passé, des causes de leurs transformations et, enfin, de la morale sexuelle « de demain ». Tarde y aborde de nombreuses questions.

Tout d’abord, en s’appuyant sur Origine du mariage dans l’espèce humaine, l’ouvrage de l’anthropologue Edward Westermarck (1862-1939) dont la traduction française [[19]](#footnote-19) était parue en 1895, il critique la thèse de la promiscuité sexuelle primitive, puis il examine différentes hypothèses concernant la monogamie et la polygamie, l’endogamie et l’exogamie, le matriarcat et le patriarcat.

Il se penche ensuite sur les questions suivantes : les transformations contemporaines du mariage (lequel se rapproche, constate-t-il dès 1902, de l’union libre), le rôle des conversations, des spectacles, des romans, etc., dans [23] la transformation des mœurs sexuelles et, enfin, l’influence respective des idées religieuses, politiques et scientifiques sur la procréation, la pudeur, la chasteté, l’infidélité, la prostitution, le jugement porté sur le plaisir sexuel.

« La morale sexuelle » est d’abord une contribution à la sociologie de la sexualité. Comme dans ses grands livres antérieurs (et notamment [*Les Lois de l’imitation*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.tag.loi1)), Tarde étudie tout particulièrement les interrelations entre croyances et désirs et les processus d’invention et d’imitation. Il considère qu’en règle générale, même en matière de mœurs sexuelles, « l’homme est surtout mené par ses idées, par ses convictions, encore plus que par ses passions et ses intérêts ».

Mais cet écrit ressortit aussi à l’histoire de la sexualité (voir ses pages sur la formation de la morale sexuelle chrétienne dans les premiers siècles de notre ère) et même à la géographie de la sexualité (voir comment il explique pourquoi les mœurs sexuelles évoluent plus vite dans les grandes villes, et notamment les capitales, que dans les campagnes).

Ce texte relève même, par endroits, de l’utopie sexuelle. Tarde imagine que dans la société de l’avenir, « par suite d’intelligentes sélections artificielles », la plupart des hommes seraient séduisants, et la plupart des femmes jolies. Ce qu’il appelle, avec Stendhal, [24] l’« amour-goût » s’y substituerait à l’« amour-passion », souvent destructeur, et les « virgiliens » (savants, artistes et amoureux, qu’il considère « congénères ») y auraient supplanté les « ambitieux », « assoiffés de pouvoir et de richesse ». Ce sera là, écrit-il, « la grande et capitale révolution de l’humanité, révolution toute psychologique : la prépondérance reconnue du côté méditatif, contemplatif, amoureux de l’âme humaine, sur le côté fiévreux, expansif, rapace, ambitieux »...

En 1910, le sexologue Havelock Ellis (1859-1939), dans ses importantes Études de psychologie sexuelle, commente à plusieurs reprises ce texte de Tarde et le qualifie de « profondément suggestif [[20]](#footnote-20) ».

Il est temps de redécouvrir aujourd’hui cet écrit qui a été pour la sociologie de la sexualité (alors en voie de formation) ce qu’a été l’ouvrage d’Alfred Binet Le Fétichisme dans l’amour (1887) pour la psychologie de la sexualité : un texte phare, un texte fondateur.

André Béjin
Directeur de recherche au cnrs

[25]

La morale
sexuelle [[21]](#footnote-21)\*

[Retour à la table des matières](#tdm)

[26]

[27]

[Retour à la table des matières](#tdm)

Dans notre étude sur les transformations morales en général, nous n’avons pu suivre séparément les transformations opérées ou à opérer dans chacune des branches principales de la morale. Le temps nous manque pour entreprendre toutes ces monographies. Mais il en est une qui peut être abordée pendant le peu de temps qui nous reste, et qui, par sa nature, est facile à détacher : c’est l’examen des variations de la morale sexuelle.

Je m’attache à cette catégorie de devoirs parce qu’il n’en est pas qui soit plus propre à réfuter certaines erreurs accréditées et à mettre sur la voie des véritables principes explicatifs de notre sujet. Aux partisans, si nombreux, d’un évolutionnisme unilinéaire qui prétendrait assujettir la morale à traverser une série unique et réglée de phases successives, il suffit d’objecter la diversité si [28] grande des points de départ de l’évolution de la morale sexuelle dans les diverses sociétés, souvent même les plus rapprochées, la diversité non moins grande du cours capricieux et zigzagant de cette évolution, et la différence profonde aussi de son aboutissement, autant qu’il est possible d’en juger, et bien qu’on puisse démêler à certains égards, à travers tant de dissemblances, une certaine tendance générale peut-être.

Il y a quelques années, sous l’influence de quelques auteurs tels que Bachofen, Mac Lennan, Sir John Lubbock, Morgan, etc., on inclinait à penser que la promiscuité au sein du clan ou de la tribu avait été le point de départ primitif et universel de l’évolution des rapports sexuels [[22]](#footnote-22). Cette hypothèse a été battue en brèche par Westermarck, entre autres écrivains, avec une si grande vigueur qu’il n’en reste rien. Ce que l’on considérait à tort comme la règle est devenu l’exception infime et même contestable. Beaucoup de peuples, par exemple les Fuégiens, qu’on avait signalés comme livrés à la promiscuité la plus bestiale, professent au contraire de l’aversion pour l’adultère et le libertinage ; et, si chez d’autres peuples on voit une licence de mœurs [29] qui s’approche de la promiscuité, ce n’est nullement chez les peuples les plus inférieurs. Les Veddahs, le plus infime peut-être des peuples connus, pratiquent la monogamie indissoluble. — Les tribus les plus immorales sont celles qui ont été corrompues par le contact des Européens...

Ce qui résulte de plus net des recherches les plus approfondies sur les relations sexuelles dans le passé, c’est l’extrême diversité du point de départ de leur transformation jusqu'à nous. « Parmi les indigènes de l’archipel Indien, le professeur Wilken affirme que, à côté de peuples livrés à une licence extrême, il y en a d’autres qui sont remarquablement chastes. Ainsi chez les Nias, la grossesse d’une jeune fille est punie de mort, non seulement pour elle mais pour son séducteur... » (Westermarck). Chez les Tasmaniens, la moralité des jeunes gens a frappé les voyageurs.

On a voulu ériger en phase universelle et nécessaire de l’évolution de la famille ce que l’on a appelé le matriarcat, et qui se réduit, en somme, à ce que, dans beaucoup de tribus, la parenté par les femmes est seule reconnue. Or, « bien que le nombre des peuples chez qui la descendance et les héritages ne suivent que le côté de la mère soit très considérable, il n’y en a guère moins chez qui la descendance masculine soit reconnue, même sans compter [30] les nations civilisées... » (Westermarck). Et, parmi ces derniers, parmi ceux qui font valoir la parenté par les hommes, se trouvent « beaucoup des races les plus grossières du monde, les indigènes du Brésil, les Fuégiens, les Hottentots, les Boschimans, et plusieurs tribus très inférieures de l’Australie et de l’Inde... ». En quoi ces grossiers sauvages se rencontrent avec les plus grandes races de l’humanité, lesquelles, comme le remarque Sir Henry Maine, dès le moment où elles nous apparaissent dans l’histoire, se montrent toutes à l’état patriarcal sans nulle trace nette de matriarcat antérieur.

Et il y aurait bien des subdivisions à établir : « Chez les Caraïbes, par exemple, la parenté était comptée dans la ligne féminine, mais l’autorité des chefs était héréditaire dans la ligne masculine seule, les enfants des sœurs étant exclus de la succession » (W.).

C’est une erreur de croire que, à l’origine, les femmes sont partout regardées comme la propriété de l’homme et vendues par le père au mari, à moins qu’elles ne soient ravies de force. Chez beaucoup de peuples très sauvages, elles ne sont mariées que de leur consentement. « Heckewelder cite des exemples d’indiens qui se sont suicidés parce qu’ils ont eu des déceptions dans leurs amours, les filles qu’ils avaient choisies et à [31] qui ils étaient fiancés ayant changé d’idée et épousé d’autres amoureux... » On se persuaderait donc à tort que les suicides d’amour sont le monopole de la civilisation. — Marier une fille contre son gré, sans nul égard à son inclination, est un fait qui n’a rien de primitif ; c’est seulement quand un certain niveau économique a été atteint, permettant la vente et l’achat, qu’un père a pu avoir l’idée de vendre sa fille, et, dès lors, de ne tenir aucun compte de ses désirs. Mais, en remontant plus haut, nul despotisme de ce genre n’est concevable et n’est observé. Nous ne pouvons pas croire la femme primitive inférieure à la femelle animale, qui, presque toujours, a une certaine liberté de choix entre ceux qui la courtisent.

Ce serait une erreur de croire que, depuis que le monde est monde, les changements qui se sont opérés dans la famille ont eu pour effet de diminuer l’inégalité soi-disant primitive entre l’homme et la femme, d'affranchir par degré la femme et de l'égaler à l’homme. En Égypte, c’est le changement inverse qui s’est opéré des Pharaons aux Ptolémées. Dans les plus anciennes époques, nous voyons l'épouse égyptienne tout à fait l'égale de son mari ; après la conquête grecque et romaine, la situation au logis a subi une sorte de diminution juridique.

[32]

La passion de généraliser mal à propos, suscitée par le parti pris de tout soumettre à des formules d’évolution rigides et uniformes, avait conduit Mac Lennan à conjecturer que, à une certaine phase de l’évolution de la famille, l’infanticide des filles avait été universellement pratiqué, ce qui, d’après lui, était l’explication de l’exogamie des clans... Mais Spencer et des ethnologues distingués ont démoli cette hypothèse (qui, du reste, eût-elle été admise, n’eût en rien expliqué l’exogamie des clans). « Chez beaucoup de peuples sauvages actuels, dit Westermarck, on n’en entend jamais parler — comme, par exemple, chez les Tuskis, les Ahts, les Esquimaux occidentaux, les Botocudos, et dans certaines tribus de la Californie... » ; « M. Fison, qui a vécu pendant beaucoup d’années parmi des races non civilisées, pense qu’on trouve l’infanticide féminin bien moins commun chez les sauvages inférieurs que parmi les tribus les plus avancées. » Ce qui est contraire à l’hypothèse.

Une des généralisations les plus excusables est celle qui consiste à universaliser l’exogamie des clans. Mais cette assertion elle-même est démentie par beaucoup de faits. Tous les clans ne sont pas exogames, il en est d’endogames. Rien de plus variable, d’après les peuples, que l’étendue des deux cercles [33] concentriques, dont l’un comprend les personnes avec lesquelles on ne peut pas se marier, et l’autre, plus large, les personnes en dehors desquelles on ne doit pas se marier.

On a voulu généraliser aussi le mariage par enlèvement et par capture. Mais quel est donc ce cauchemar archéologique, de se représenter les tribus primitives comme toutes en guerre les unes avec les autres ! Partout où l’on voit des guerres, on voit aussi des alliances entre les tribus ; et partout des mariages, qui n’ont rien du rapt, sont le gage le plus sûr d’une alliance fidèle et durable entre deux peuples. C’est donc une grossière erreur de supposer que, à aucune époque de l’humanité, tous les mariages aient été opérés par capture violente.

Peut-on admettre que la polygamie ait été universelle à une certaine époque de l’humanité ? Non. Si haut que nous remontions, nous trouvons, simultanément coexistant, la polygamie, la monogamie, la polyandrie (quoique plus rare que la polygamie) et tous les intermédiaires possibles entre la polygamie ou la polyandrie et la monogamie... Par exemple, « à Oonalaska, une des îles Aléoutiennes, selon de Langsdorf, une femme vivait souvent avec deux maris qui s’entendaient ensemble sur les conditions dans lesquelles ils devaient se la partager » (W.). « À Nouka-Hiva, dit [34] Lisiansky, dans les familles riches, chaque femme avait deux maris, dont l’un pouvait s’appeler l’aide-mari. » « Boutier et Le Verrier affirment qu’aux Lancerote, aux Canaries, la plupart des femmes ont trois maris. » À Ceylan, une femme pouvait avoir trois, quatre, cinq, six, sept maris... Chez les Todas règne la polyandrie fraternelle, tous les frères ayant en commun la même femme.

Et rien ne paraîtra moins surprenant que cette extrême diversité initiale des rapports entre les sexes, si nous songeons à la dissemblance non moins grande, non moins constatée, de caractère et de tempérament, entre les peuplades les plus rapprochées. Je n’en citerai qu’un exemple. Le pasteur Coillart, dans le Haut-Zambèze, paraît très frappé de cette dissemblance. Par exemple, il écrit : « Ce qui nous frappe et nous afflige chez nos chers Zambéziens, c’est leur incroyable légèreté. Ils rient, ils se moquent de tout et de tous. Ils n’ont rien de ce décorum, de cette politesse grave et respectueuse qui fait le charme des rapports sociaux chez les Bé-Tchouena en général et les Ba-Souto en particulier. »

Chez les Zambéziens, on ne se demande pas si l’on se porte bien, mais si l’on s’amuse. Tout roule autour du plaisir. Un père, en plaçant sa fille chez le missionnaire, recommandait [35] à celui-ci de fermer les yeux sur ses amusements avec les garçons. — Comparez cela à la gravité triste des Peaux-Rouges.

Si les points de départ de l’évolution de la morale familiale sont multiples, il s’ensuit que les voies suivies par cette évolution sont diverses aussi, quoiqu’elles puissent être convergentes, ce qui restera à examiner. Par exemple, je vois bien que, là où le mariage par capture a existé, aussi haut qu’on puisse remonter, il s’est transformé en mariage par achat. Cette transformation n’est pas sans quelque analogie avec celle qui a remplacé la vendetta par le wergeld, par le rachat du crime. Il a paru plus pratique et plus commode pour avoir une épouse étrangère, conformément au devoir d’exogamie, de l’acquérir, soit moyennant des services (comme Jacob chez Laban), soit par échange avec d’autres femmes, soit par échange avec des bestiaux — avec des chevaux notamment —, soit enfin à prix d’argent, plutôt que de l’enlever de vive force, au risque de voir sa femme ou sa fille victime un jour de pareilles violences par représailles. D’autre part, la transition du mariage par achat au régime germanique du douaire, qui cependant paraît être tout l’opposé, est assez bien marquée par les historiens du Droit. Chez certains peuples, les têtes de bétail ou [36] l’argent que le fiancé a remis à son futur beau-père pour acheter sa femme lui sont remis par celui-ci comme dot, qui tantôt appartient au mari, tantôt, et plus souvent, doit revenir à la femme après sa mort.

— Encore y aurait-il beaucoup à dire sur cette dérivation de l’achat à la dot.

Mais il est clair que, là où le mariage n’a point débuté par le rapt, cette évolution ne saurait avoir lieu.

Je vois bien aussi que là où la polygamie, la pluralité des femmes, apparaît comme le régime initial, on passe le plus souvent de la polygamie, par degrés, à la monogamie. Mais pas toujours : l’exemple des pays musulmans suffit à le prouver. Et, quant aux peuples qui ont pratiqué la monogamie dès le début, il leur arrive quelquefois, exceptionnellement il est vrai, d’aller de la monogamie à la polygamie. « Certains peuples qui, primitivement, étaient monogames ont adopté la polygynie sous l’influence d’une civilisation supérieure. Ainsi, d’après Vambéry, il n’y a pas une seule indication que la polygynie fût une institution des Turcs-Tartares primitifs, et maintenant même elle est presque inconnue chez les peuples nomades de cette race... Selon M. Dutt, chez les Hindous, la polygynie semble être née dans la dernière partie de l’âge védique, car il y est à peine fait allusion [37] dans les premiers hymnes. Goguet observe que les fables qu’on peut suivre, en remontant vers les temps les plus reculés, ne donnent aucun exemple d’un homme ayant plus d’une femme légitime. Bien que la plupart des héros des écrits de Kalidasa soient décrits comme vivant dans la polygynie, les divinités principales que ces Hindous reconnaissent sont représentées comme mariées à une seule femme légitime. La position supérieure, si généralement accordée à la première femme épousée, dans les familles polygynes, semble indiquer, dans la plupart des cas, une transition des habitudes monogames aux habitudes polygynes, et non l’inverse, comme on l’a souvent suggéré » (W.).

Quoique le passage de la polygamie à la monogamie soit un progrès incontestable et marque l’ascension à une civilisation supérieure, on voit cependant, en tout pays monogame, les classes les plus riches, les plus civilisées étaler une sorte de polygamie dont ils se font gloire. En un temps d’austérité chrétienne assez générale, Louis XIV et ses courtisans étaient, à vrai dire, polygames, moins franchement mais non moins réellement que le sont en Asie les musulmans riches parmi beaucoup de musulmans pauvres que leur pauvreté empêche de se payer le luxe de plusieurs femmes.

[38]

Je ne conteste pas, d’ailleurs, que la monogamie, mitigée par des habitudes de concubinat plus ou moins clandestin, ne soit destinée à prévaloir finalement. Mais ce ne sera point parce que, d’elles-mêmes, en vertu d’une force interne et irrésistible, les nations polygames deviendront peu à peu monogames : on n’aperçoit nulle manifestation de cette tendance chez les peuples polygames aussi longtemps qu’ils restent privés de tout contact avec des peuples monogames supérieurs à eux en civilisation. Seulement, la supériorité de civilisation appartenant maintenant, et depuis longtemps, pour des causes religieuses et scientifiques surtout, à des peuples monogames, il ne se peut qu’ils ne refoulent ou n’assimilent les polygames à la longue. Mais la question est de savoir, et elle est insoluble, si la supériorité de civilisation n’aurait pu, moyennant un autre concours de contingences historiques, appartenir à des peuples polygames, et si la polygamie améliorée, réglementée, n’aurait pu devenir aussi capable que la monogamie, plus apparente que réelle, de se concilier avec un haut développement intellectuel, moral, politique, économique.

— Ce qui me semble se dégager de plus net et de plus général, à travers toutes ces obscurités ou ces divergences, c’est la considération suivante. Il y a, nous l’avons dit, [39] en toute société primitive ou avancée, deux cercles concentriques, dont l’un circonscrit l’ensemble des personnes avec lesquelles le mariage est interdit, considéré comme incestueux, et dont l’autre limite le groupe des personnes parmi lesquelles il est permis de se marier. Or, il est remarquable que tout progrès en civilisation a pour effet de rétrécir le plus étroit de ces deux cercles, et d'élargir le plus large. Chez les Hindous très grossiers, il est un grand nombre de familles, faisant partie du même clan, avec lesquelles un individu de ce clan ne peut s’allier sans flétrissure ; et il existe un nombre de familles, un peu plus grand, pas beaucoup plus grand, composant ce qu’il appelle sa caste, hors desquelles il ne peut se marier sans déshonneur. Comparez-le à un Français ou à un Européen quelconque de nos jours : celui-ci n’est empêché de se marier qu’avec ses proches au premier et au deuxième degré, c’est-à-dire en général avec trois ou quatre personnes tout au plus, tandis qu’il lui est permis d’épouser qui bon lui semble, sans se déshonorer en rien, dans l’immense étendue des pays civilisés, à l’exclusion de certaines catégories infâmes et très peu nombreuses de la population. C’est par degrés, par changements toujours dans le même sens, irréversibles que ce double progrès s’est opéré.

[40]

Mais, si simple que soit cette constatation générale, elle n’en a pas moins une haute et profonde signification. Car pour que le premier de ces deux progrès, le rétrécissement du cercle exogamique, puisse s’accomplir, il faut que les idées superstitieuses sur lesquelles se fonde surtout la prohibition du mariage entre parents ou alliés à un degré extrêmement éloigné, à raison souvent d’une parenté imaginaire, reculent devant l’extension des connaissances positives. Il faut aussi que les influences politiques, économiques, et autres, qui ont peu à peu diminué l’importance et le volume du groupe familial au profit du groupe social grandissant, aient eu le temps et l’occasion d’agir. Et, pour que le second progrès, l’élargissement du cercle endogamique, s’accomplisse aussi et se prolonge, il faut que, par le rayonnement réciproque et prolongé des exemples de tout genre, la sympathie humaine, la sociabilité humaine, cause et effet à la fois de cette expansion imitative, rompe l’une après l’autre toutes les barrières des peuples et des classes et y détermine un mouvement irrésistible vers l’égalisation universelle — je ne dis pas nécessairement vers l’assimilation universelle.

C’est intervertir, je crois, la méthode véritablement scientifique que de rechercher, ici comme ailleurs, des lois d'évolution, c’est-à-dire [41] des formules exprimant une série prétendue nécessaire de phases successives, avant d’avoir recherché et trouvé des lois de causation permettant d’expliquer chaque changement pris à part, chaque modification ; par exemple, d’un devoir relatif à la sexualité, par un rapport général de cause à effet. Ces causes générales, quelles sont-elles ? Nous devons, pour les découvrir, les chercher dans les changements actuels, contemporains, dont nous sommes témoins, comme a fait Lyell en géologie. Une fois ces causes révélées par l’étude des faits récents, il sera facile de les appliquer par induction à l’explication des faits passés, même les plus antiques. La meilleure manière d’éclaircir l’origine et les transformations antiques du sentiment de la pudeur, de la réprobation attachée à l’inceste ou à l’adultère, du jugement porté sur l’avortement ou l’infanticide, c’est de réfléchir aux influences que nous sentons agir en nous et autour de nous et qui, sous nos yeux, de nos jours, ont modifié sensiblement le sentiment de la pudeur, dans les diverses classes de la société, restreint le nombre des unions réputées incestueuses et atténué la criminalité de l’inceste, dépouillé peu à peu l’adultère de tout caractère criminel et même délictueux, autorisé presque l’avortement en dépit des [42] lois, et favorisé l’infanticide d’une indulgence toujours plus grande.

Dirons-nous que, parmi ces influences modificatrices, il faut ranger en première ligne la race ? Il ne le semble pas. Longtemps on a cru que les différences constatées entre les conceptions générales de la famille et des relations sexuelles qui se disputent les nations civilisées étaient dues à des différences de tempérament ethnique, que la race ou le climat, ou les deux combinés, expliqueraient seuls. Les races septentrionales ont toujours passé, naturellement, pour être plus froides, et les races méridionales pour être plus ardentes ; et, comme les nations jadis régies par l’Empire romain sont situées au midi de l’Europe, tandis que les nations d’origine germanique occupent le nord, on est assez porté, malgré le mélange intime de races qui s’est opéré soit au nord soit au midi, à rendre compte du contraste que présente, à certains égards, la constitution septentrionale de la famille comparée à sa constitution méridionale, en disant que les races latines ont une autre manière de concevoir et de sentir que les races germaniques. On regrette de retrouver cette confusion d’idées dans le livre profond de Starcke sur La Famille dans les différentes sociétés. « La différence de conception entre les races latines et les races germaniques, [43] dit-il, est très profonde », et, bien entendu, il trouve la conception germanique bien meilleure quoique, avec une intention d’impartialité qui l’honore, il reconnaisse quelques mérites à l’idée latine. D’après lui, les Germains se montrent plus préoccupés du bonheur des deux époux, moins prévoyants du sort de leur progéniture, tandis que les Latins « sont portés à sacrifier les époux à leurs enfants ». Voilà qui s’accorderait bien peu avec la froideur relative du tempérament germanique. On a plutôt à lui reprocher son érotisme conjugal, qui lui fait oublier l’avenir ; et il doit paraître surprenant que les Méridionaux, si ardents, si légers, se soumettent si facilement à un sacrifice méritoire, mûs par une prévoyance qui dément singulièrement leur légèreté. Chez les Latins, nous dit Starcke, les parents vivent davantage pour leurs enfants que chez les Germains. Ces derniers ne regardent pas comme un devoir « d’assurer l’avenir de l’enfant dans le sens économique... ». Je ne puis pas comprendre pourquoi cette moindre sollicitude du père germain paraît à Starcke impliquer une conception plus élevée du mariage et de la famille. Quoi qu’il en soit, c’est une erreur de voir dans cette différence, dans la mesure où elle est réelle, un effet de la race. Elle s’explique bien mieux par des [44] considérations d’ordre purement historique et social. D’abord, il faut considérer que les nations dites latines, et qui ont beaucoup plus de sang celte ou germain que romain dans les veines, sont plus anciennement civilisées ; or, le développement de la prévoyance, pour soi et pour ses enfants, se proportionne au degré et à l’ancienneté de la civilisation. Puis, l’influence du droit romain est ici dominante. L’une des caractéristiques de ce jus quiritium, primitivement localisé dans une peuplade du Latium, puis étendu par les hasards de la conquête à tout le monde connu des Anciens — ce qui lui a valu au Moyen Âge un prestige contagieux, même parmi les envahisseurs de l’Empire —, c’est le pouvoir absolu et perpétuel accordé au père de famille. De là découlait pour celui-ci un devoir de protection plus profond et plus prolongé que là où les enfants, moins assujettis, étaient émancipés à leur majorité. Enfin, à cette influence juridique s’est ajoutée, après la Réforme, une influence religieuse, le protestantisme ayant déterminé un mouvement individualiste — par suite de son principe de libre examen individuel — et, par là, relâché les liens de la famille ancienne. Avant la Réforme, les caractères distinctifs des deux manières de concevoir le mariage et la famille, qu’oppose Starcke, n’ont [45] frappé personne, et on peut croire que, s’ils ont existé, ils ont été beaucoup moins marqués... (Que si l’on demande pourquoi le protestantisme s’est répandu avec plus de facilité et de succès dans le Nord que dans le Midi, ce serait une erreur de répondre à cette question en invoquant une prédestination des races germaniques à cette doctrine, quand il est clair que leur éloignement relatif de Rome, en degré et en notion de civilisation encore plus qu’en distance, et les affinités beaucoup plus grandes de l’Espagne et de la France avec l’Italie romaine expliquent bien mieux cette différence.)

Comme échantillon des erreurs manifestes que l’orgueil germanique peut suggérer, je citerai ce passage d’un écrivain allemand des plus justement célèbres : « On discute, dit Strauss (Ancienne et nouvelle foi), si l’ennoblissement du mariage par le sentiment et par la haute consécration morale des rapports entre les sexes est dû à l’influence chrétienne ou à l’influence germanique. Il est historique que l’introduction du christianisme au milieu des païens, préparés d’ailleurs à le recevoir, eut pour effet de diminuer les excès de la sensualité, de rendre plus intimes le commerce conjugal et surtout la vie domestique ; mais avec lui apparurent aussi les pratiques ascétiques, et la cagoterie hypocrite [46] ne tarda guère. Le solide esprit germanique eut besoin d’un long espace de temps et de l’appui de l’humanisme de l’antique pensée, avant d’être en état de se débarrasser, par la Réforme, au moins de l’ascétisme, bien qu’il n’ait pas encore échappé alors, par suite de fausses notions persistantes de la sensualité, à l’hypocrisie et à la cagoterie. »

La vérité est que l’influence des races est nulle ici et que celle du degré de civilisation, ainsi que de la nature des croyances religieuses, est prépondérante.

Dans une Histoire de la moralité publique en Allemagne, de Wilhelm Rudeck, on nous apprend (d’après le résumé de L’Année socio-logique, t. II) que, au Moyen Âge, la moralité sexuelle en Allemagne paraît avoir été des moins exigeantes. Les bains étaient communs aux deux sexes. « Dans certaines villes, les baigneurs se déshabillaient à la maison et se rendaient à l’établissement dans un état de nudité plus ou moins complète. Les personnes des classes élevées observaient seules plus de réserve. » « Très souvent, une même baignoire à deux places était occupée par deux personnes de sexe différent. Un grand nombre d’estampes reproduisent des scènes de ce genre. » Ces établissements étaient très répandus. Même des villages en possédaient. La corporation des courtisanes jouissait de [47] privilèges ; elle intervint auprès des pouvoirs publics pour faire cesser des concurrences illégitimes. « Un prince arrivait-il dans cette ville ? Pour lui faire honneur, on le menait à l’établissement de tolérance. »

« C’est vers la fin du XVIe siècle qu’une réaction commence à s’accuser contre ce libéralisme et qu’un nouvel état d’esprit se constitue. » L’auteur ne voit pas la cause religieuse et il essaie vainement d’expliquer par des causes économiques ou politiques ce changement de mœurs.

Ce qui est certain, c’est que la race n’y est pour rien, puisqu’elle n’a pas changé durant ce changement.

Pour nous assurer que, dans le passé, la race et le climat n’ont joué, directement — car, par suggestion indirecte et intermittente, c’est autre chose —, qu’un rôle des plus secondaires dans les formations et les transformations de la morale sexuelle et familiale, il nous suffit de remarquer qu’elle se transforme sous nos yeux en vertu d’influences étrangères à celles de la race et du climat. La preuve, c’est que les capitales des divers États, c’est-à-dire les lieux où les influences transformatrices se font le plus fortement sentir, tendent à se ressembler de plus en plus par leur moralité sexuelle et familiale. Paris, Londres, Berlin, Vienne, Saint-Pétersbourg, [48] Rome, ont la même tendance manifeste à l’établissement d’une nouvelle morale, qui est destinée à devenir la même pour ces capitales d’abord et pour les hautes classes de ces nations, quelle que soit la diversité de leurs races. Cette nouvelle morale se caractérise par une liberté absolue laissée aux relations des deux sexes en dehors du mariage, sans nul déshonneur pour les jeunes filles pas plus que pour les garçons — et, au sein du mariage même, devenu très proche voisin de l’union libre, par le changement total de point de vue à l’égard de l’adultère qui perd tout caractère délictueux et n’est plus justifiable que du divorce. Partout, dans toutes les grandes villes que j’ai indiquées, la statistique révèle la progression numérique des divorces ou des séparations de corps, des unions libres, des enfants naturels, et aussi la proportion croissante du nombre des appartements distincts pour un même chiffre de population, ce qui signifie que la famille cessant de plus en plus d’être patriarcale, de réunir plusieurs couples dans une même maisonnée, va se réduisant à un seul couple, dont l’union ne durera pas plus que le consentement mutuel à la prolongation de la vie commune... Tel est, en vérité, l’idéal individualiste, extrêmement dangereux, où vise la tendance générale que j’indique ; et, à [49] cet égard, ce n’est nullement une race qu’il convient d’opposer à une autre, mais, bien plutôt et avant tout, c’est ici l’opposition des grandes villes et des campagnes, ou celle des classes supérieures et des classes inférieures qui nous frappe.

Pourquoi ? Parce que les populations rurales et inférieures ont été beaucoup moins atteintes que les populations urbaines et supérieures par les grandes causes qui sont en train de bouleverser les anciennes conceptions de la morale sexuelle. Et ces grandes causes, quelles sont-elles ? On ne fera jamais trop grande la part du théâtre et de la littérature, du roman surtout, dans ces lents et insensibles changements de mœurs. Mais les effets de ces causes, c’est-à-dire les conversations qu’elles alimentent, sont à leur tour des causes puissantes et inaperçues ; et c’est sans nul doute à l’absence de théâtre, à la pénurie relative de publications littéraires, à la rareté de conversations émancipées que tient l’archaïsme conservateur des mœurs rurales. Dans les capitales d’États monarchiques, il convient de ne pas oublier non plus la nature des exemples moraux et immoraux de la Cour ; et, dans les États démocratiques, celle des exemples donnés par les hommes d’État, sénateurs, députés, ministres, d’autant plus contagieux que leur grandeur ne les préserve [50] pas de l’imitation de leurs concitoyens, comme l’était Louis XIV de l’imitation de ses sujets. Mais, de plus en plus, cette influence s’amoindrit relativement à celle des classes riches, où sévit surtout le philonéisme moral, l’amour des nouveautés licencieuses, et aussi l’internationalisme moral qui en découle.

Il faudrait descendre au détail pour faire toucher du doigt les causes en jeu. Tout progrès dans l’audace des exhibitions théâtrales, des descriptions romanesques, dans l’indécence admise des propos entre jeunes gens et jeunes filles, entre hommes et femmes, etc., s’opère par petites innovations qu’on pourrait dater et nommer. (Quand on songe que, en 1855, Flaubert a été poursuivi et condamné pour avoir publié Madame Bovary, un livre audacieux à son heure, et qui maintenant passerait pour hautement moral !) À la faveur d’un chef-d’œuvre, une inconvenance passe et acquiert droit de cité. Tantôt c’est un sculpteur, tantôt un peintre, tantôt un couturier, qui ose quelque chose d’un peu risqué, une nudité un peu plus réaliste, un corsage plus ouvert, d’où le buste d’une jolie femme jaillit sans nul lien, comme une corolle d’un calice... Une fois ce progrès acquis et consacré, il devient intangible et sert de point de départ à un nouveau progrès, qui, débutant dans les classes riches des grandes [51] villes, se répand de là, lentement, dans le reste de la population et, si on lui laisse le temps, jusqu’au fond des campagnes.

Cependant, n’oublions pas que, pour que ce mouvement ne se heurte à aucune résistance décidée et réagissante du public, il faut d’abord que les sentiments moraux, les habitudes morales, formés sous l’empire des croyances anciennes, des croyances religieuses, aient perdu de leur force, c’est-à-dire d’abord que ces croyances aient reçu des ébranlements sérieux, prélude d’écroulements profonds. Il y a une alternance continuelle, qu’on ne doit jamais oublier, d’action et de réaction, entre les croyances et les désirs. Tantôt la surexcitation des désirs par les hardiesses esthétiques ou pornographiques tend à émanciper les idées, à ébranler les croyances ; tantôt l’émancipation des idées, le trouble des croyances, tend à ouvrir les sens aux nouveautés qui les surexcitent. Mais, soit dit à l’honneur de l’humanité, tant que les croyances ne sont battues en brèche que par les désirs qu’elles combattent, elles restent debout, en dépit des choses ; elles ne tombent que lorsque surviennent des convictions nouvelles et contradictoires, fondées sur des faits positifs. Sans les découvertes des savants, sans les systèmes des philosophes qui ont paru démentir la conception [52] chrétienne de la subordination de la chair à l’esprit, de leur séparation désirable, des rapports de l’homme avec la nature et des sexes entre eux, les dramaturges et les romanciers auraient eu beau se coaliser contre la morale sexuelle formée par le christianisme, elle n’aurait reçu de leurs coups aucune blessure mortelle.

C’est depuis le commencement de l’ère moderne que, avec la naissance des sciences naturelles, la morale sexuelle du christianisme a commencé à subir de rudes atteintes, et leur premier effort a été de la différencier d’après les nationalités. Car, auparavant, quelle que fût la diversité des législations et des gouvernements, l’empreinte des dogmes chrétiens sur les âmes l’emportait si fort sur toute autre influence que les nationalités ne se distinguaient guère par la nature de leur moralité sexuelle. (Là seulement, comme de nos jours et pour les mêmes causes, la moralité urbaine était bien plus relâchée que la moralité rurale.) On peut appliquer aux mœurs ce que dit Gaston Paris à propos des littératures : « On a souvent remarqué, dit-il, qu’au Moyen Âge les traits distinctifs qui séparent aujourd’hui les diverses littératures nationales et constituent le génie propre et l’originalité de chacune d’elles apparaissent beaucoup moins saillants. Provençaux [53] et Français, Espagnols et Italiens, Anglais et Allemands chantent les mêmes sujets et les chantent à peu près sur le même ton. »

Je dis que cette remarque peut s’étendre aux mœurs et aux morales nationales ; et, à première vue, cela peut surprendre, puisque les relations internationales ont été se multipliant du Moyen Âge à nous et que, par suite, une plus grande assimilation mutuelle des nations aurait dû s’ensuivre. Mais c’est que les relations intranationales se sont multipliées et intensifiées encore plus vite ; en sorte que, quoique l’assimilation entre les nations ait augmenté absolument, elle a relativement décru.

Mais comme, de capitale à capitale, le courant des relations internationales est exceptionnellement vif, rapide, intense, surtout depuis un siècle, on voit commencer à se prononcer un mouvement en sens inverse qui tend à nous ramener, par la prépondérance croissante des idées scientifiques, sorte de religion positive, à une même moralité ou immoralité internationale.

Maintenant, pour comprendre comment cette morale sexuelle du christianisme s’est formée dans les premiers siècles de l’Église, ne suffit-il pas de supposer agissantes des causes précisément inverses de celles qui sont en train de la déformer, de la détruire [54] aujourd’hui ? Au milieu d’un polythéisme plus licencieux encore, plus indulgent à tous les excès et à toutes les aberrations mêmes de la chair que notre société contemporaine la plus émancipée, une doctrine se répand, fondée sur des faits positifs assis, ou prétendus tels, sur des miracles de Jésus et de ses apôtres, sur les théories métaphysiques qu’en ont déduites les Pères de l’Église. Cette doctrine enseigne que la chair et l’esprit s’opposent comme Satan et Dieu, qu’il s’agit de dompter, de mortifier, d’anéantir la chair sous l’Esprit, et que cette vie est un temps d’épreuves destiné à cette lutte des deux principes, à la victoire du principe spirituel sur le principe charnel... Et, à mesure que la foi en cette doctrine se propage et s’enracine, les cirques et les théâtres se dépeuplent, les poètes profanes ne trouvent plus de lecteurs, les conversations changent de ton et, par degrés, deviennent de plus en plus austères et prudes, de même que, de nos jours, elles deviennent de plus en plus libres et légères. Peu à peu, ce n’est plus seulement le cirque et le théâtre et les temples qui deviennent des lieux de perdition pour le chrétien fervent ; les Thermes mêmes, sorte de temples élevés au culte de la chair, sont frappés de malédiction. D’après saint Jérôme, la jeune fille ne doit pas se baigner, une fois [55] sortie de l’enfance. Les bains sont bons pour les courtisanes. Ainsi, peu à peu, par des pratiques qui s’ajoutent à d’autres pratiques, par des interdictions qui s’ajoutent à d’autres interdictions, se renforce, s’étend, se répand le sentiment de la pudeur, l’horreur de l’adultère et de la fornication, l’aversion même de tout rapport inutile et stérile entre époux, l’apothéose de la virginité... Et, vraisemblablement, nous devons induire de là, pour remonter beaucoup plus haut, que c’est par des causes dogmatiques du même genre aussi que le sentiment de la pudeur est né pour la première fois dans l’humanité. On a beaucoup déraisonné à propos de l’origine de ce sentiment.

Pas l’ombre de preuves à l’appui de la thèse de Letourneau qui explique la naissance de la pudeur et aussi de l’amour-passion par l’appropriation individuelle des femmes. Ce sentiment (l’amour-passion), dit-il en se résumant, « même de nos jours, est le privilège et souvent le tourment de très petites élites, qui jamais ne l'auraient connu si nos primitifs ancêtres ne s'étaient avisés un beau jour de considérer les femmes comme des propriétés privées... ». En d’autres termes, la jalousie aurait été la cause de l’amour. On pourrait plutôt croire l’inverse.

L’influence des idées religieuses, du rite [56] religieux, du tabou notamment, a eu une tout autre importance, et aussi le désir de la parure. C’est là l’origine du vêtement (j’approuve fort ce que dit à ce sujet la Revue scientifique du 29 mars 1902).

Ce sont aussi, probablement, des idées religieuses que nous trouverions à l’origine des sentiments d’aversion spéciale et si énergique qui, dans le lointain passé, ont fait prohiber l’inceste non seulement entre parents rapprochés, mais entre parents à des degrés éloignés, parfois imaginaires, quand ils habitaient ensemble ou faisaient partie d’un même clan... On ne voit pas bien au juste sur quelles superstitions cette prohibition, source de l’exogamie, était fondée. Et il est à supposer, d’ailleurs, qu’il s’y est ajouté des considérations utilitaires dont la religion n’a été que la consécration [[23]](#footnote-23). Par exemple, le désir de cimenter, par des mariages de clan à clan, les alliances entre clans voisins. C’est à cette hypothèse que se range M. Kovalevsky, l’éminent ethnographe, dans une étude où — soit dit entre parenthèses — il adopta pleinement et résolument nos idées maîtresses pour l’explication des institutions juridiques et des mœurs.

« Mon collègue en sociologie, M. Tarde, [57] dit-il, avant la publication du dernier ouvrage de Behring et indépendamment de lui, a formulé en quelque sorte les lois psychologiques de l’évolution progressive des sociétés, qu’il réduit à l’invention et à l’imitation... Un homme favorablement doué par la nature s’avise, par exemple, de conseiller aux membres de sa horde ou de son clan, dans le but d’élargir les relations sociales et d’affermir la paix avec les étrangers..., de contracter des mariages avec eux ; l’exemple d’exogamie ainsi offert dans tel ou tel endroit et l’observation prouvant l’utilité de cet exemple, il trouve des imitateurs d’abord parmi les voisins les plus proches, et ensuite dans les tribus les plus éloignées. Et c’est ainsi que, grâce au choix d’un nouveau moyen de sortir de l’état de guerre perpétuelle, choix fait par telle ou telle tribu et devenant le point de départ d’un courant d’imitations, s’accomplit un changement complet dans les idées morales et les institutions de toute une série de peuplades et de nations... D’après le droit et la morale des sociétés endogamiques, il était honteux de prendre femme en dehors de la parenté. Il devient désormais honteux de se marier avec des femmes de son propre clan. La propagande faite par un imitateur heureux a amené le changement de la coutume, c’est-à-dire la réforme du droit en vigueur... »

[58]

Kovalevsky approuve pleinement ce genre d’explication.

Mais, dans le passage que je viens de citer, je trouve qu’il fait jouer un rôle trop exclusif au motif utilitaire qu’il met en avant. Avant tout, je crois, l’élément croyance a été promoteur des sentiments et des mœurs. Mais, qu’il s’agisse de nouvelles idées ou de nouveaux désirs à répandre, c’est toujours un individu qui en a été l’initiateur et, sans cette initiative — qui est souvent tardive, et qui quelquefois n’a pas lieu —, la masse du peuple ne se met jamais en mouvement d’elle-même, même pour aller du côté qui lui est avantageux.

Et c’est parce que la cause opérante de ces transformations de mœurs est toujours une action intermentale, un exemple individuel propagé de proche en proche, entravé par la propagation d’autres exemples, c’est pour cela qu’il n’y a jamais de révolution brusque des mœurs... Il a fallu des siècles pour réaliser, et jamais complètement, l’idéal de la pudeur chrétienne. Au temps de saint Jean Chrysostome encore, nous voyons par ses homélies quelle était la licence des mœurs à Constantinople, où se survivait le paganisme [[24]](#footnote-24).

[59]

Malgré tout — car il ne faut point juger une époque d’après les déclamations des prédicateurs —, un grand progrès dans le sens de l’austérité des mœurs s’était accompli à Byzance même, et, à plus forte raison, dans tout l’Empire romain, depuis l’avènement du christianisme, parce que, encore [60] une fois, l’homme (quoi qu’en dise l’école soi-disant nouvelle, en réalité rétrograde, du matérialisme historique), l’homme est surtout mené par ses idées, par ses convictions, encore plus que par ses passions et ses intérêts.

On peut donc prédire, à coup sûr, que la morale de demain sera ce que seront les convictions de demain relativement à l’importance, à la nature, et à la signification des rapports sexuels. Nous venons de voir que ces convictions sont en train de s’élaborer. Mais jusqu’ici il faut convenir qu’elles n’ont agi que sous leur forme négative, en tant qu’opposées aux principes chrétiens. Cela ne suffit pas, on ne détruit définitivement que ce qu’on remplace. Quelles sont les solutions positives, affirmatives, que la science nouvelle apporte aux antiques problèmes posés par la volupté et par l’amour à la conscience sociale ?

La difficulté est grande de répondre. Grand est l’embarras de l’homme de science et du penseur qui s’attaque à ces questions redoutables, et, en premier lieu, à la question de savoir quel jugement il faut porter sur la valeur utilitaire ou esthétique du plaisir voluptueux, sur son rôle individuel et social. Tout découle de là. Or, suivant le jugement qu’on portera à cet égard, toute la conception du mariage et de la famille s’ensuivra, [61] tout un système des devoirs sexuels s’en déduira.

Il semble qu’il y ait là, quand on veut envisager rationnellement la chose, une redoutable et insoluble antinomie de la raison pratique, dont Kant a eu le tort de ne rien dire. Antinomie, car, pour juger la volupté et l’amour, nous nous plaçons toujours nécessairement soit au point vue de l’état calme et normal des sens, où l’esprit est lucide, de curiosité ouverte et éclectique, épris des idées, soit au point de vue de l’état érotique, c’est-à-dire de curiosité étroite, exclusive, aiguë, tournant désespérément dans un tout petit cercle d’obsessions vertigineuses. Or ces deux états forment un contraste absolu, irréductible ; ce sont comme deux personnalités résultant du dédoublement de notre moi, une personnalité normale et une condition seconde, comme disent les aliénistes ; et les appréciations que nous suggèrent ces deux états relativement aux joies et aux maux de l’amour sont contradictoires, inconciliables. Les joies de l’amour, pour qui s’y plonge, pour qui vit dans un état presque habituel d’érotomanie, ont une telle puissance d’enivrement et se montrent tellement supérieures à tout autre fièvre, à tout autre enthousiasme, à tout autre lyrisme, en intensité, en richesse, en profondeur, en exquisité, qu’on est porté [62] alors à regarder leur poursuite comme l’orientation idéale et normale de la conduite, comme la sagesse suprême, et à maudire comme désastreux tout ce qui leur fait obstacle. Et même, quand, dans une vie sage et lucide, un accès d’érotisme éclate, exceptionnel, il n’en faut pas plus pour bouleverser aux yeux du plus chaste, brusquement, tout le système de ses jugements sur la hiérarchie des diverses joies et de leur valeur comparée. Lui aussi, aussi longtemps que dure la crise, il se prosterne aux pieds de l’amour, il proclame sa suprématie. Il adore en lui le vrai Dieu, et dans ses joies voit le vrai ciel. Mais dès que, par une sorte de réveil hypnotique, nous rentrons dans notre âme première, et que notre curiosité, après s’être resserrée, étranglée, comme dans un cauchemar, se redéploie librement, clairement, dans le vaste univers, les choses de l’amour se montrent à nous sous une tout autre couleur, qui les rend méconnaissables. Et comment fusionner jamais deux images si contraires d’un même objet ? Ecoutez successivement deux hommes qui, l’un froid, l’autre ardent, l’un chaste, l’autre amoureux, tous les deux d’ailleurs pareillement instruits et libres penseurs, apprécient les mêmes choses. L’un juge dégoûtant, odieux, révoltant, bestial, ce que l’autre juge délicieux, [63] exquis, ineffable, divin. Pour l’un, c’est ce qu’un chrétien appellerait le péché irrémissible ; pour l’autre, c’est l’état de grâce véritable. Pour l’un, ces actes, triste nécessité intermittente, sont des souillures qu’il faut effacer avec grand soin par de longs intervalles de continence ; pour l’autre, ce sont des clous d’or auxquels tout le reste de la conduite et de l’existence est suspendu, et qui donne à la vie humaine sa raison d’être.

Qu’on ne dise pas que l’acte de manger ou de boire donne lieu à la même contradiction de jugements suivant qu’on a faim et soif ou qu’on est rassasié et désaltéré, suivant qu’on est gourmand et ivrogne, ou qu’on est sobre. Car, même quand on est aussi sobre, aussi rassasié, aussi désaltéré que possible, jamais l’acte de manger ou de boire n’est jugé avilissant ni répugnant même, et jamais le souvenir d’un grand festin n’a humilié personne à ses propres yeux. Il n’y a que les insulaires d’Otahiti qui aient eu l’idée jadis de se cacher pour manger et de pratiquer l’amour en public, à l’inverse de tous les autres peuples. Et s’est-il jamais trouvé des sectes d’illuminés pour exalter la diète absolue, l’inanition, comme on a exalté au Moyen Âge la virginité perpétuelle ? Les religions qui ont le plus loué le jeûne n’ont jamais vu dans le précepte de la sobriété l’équivalent [64] du précepte de chasteté. La chasteté a été aimée passionnément pour elle-même ; la sobriété ne l’a été que comme moyen de purification et de continence.

Pourquoi cette différence ? On peut en alléguer plusieurs raisons. D’abord, une liaison d’idées suggérée par une considération anatomique et physiologique sur laquelle je n’insiste pas. Par suite de quelle économie ridicule ou de quelle méphistophélique ironie, la Nature a-t-elle pu penser qu’une fonction si élevée, si digne des hymnes poétiques ou philosophiques qui l’ont célébrée ne méritait pas d’avoir son organe exclusivement propre sans nulle indivision avec les plus viles des fonctions corporelles ? De là les répugnances qui s’y attachent ; de là aussi le caractère satanique prêté à l’union sexuelle, qui semble être une invention de l’esprit du mal, aux yeux des primitifs surtout, spectateurs des crimes qu’il fait commettre... Puis, l’acte d’aimer, s’il est la satisfaction d’un désir non mutuel, est l’indigne avilissement d’une personne humaine utilisée tout comme si elle était une chose, une sorte d’anthropophagie sur le vif, tandis que lorsque nous mangeons un fruit ou même un animal mort, il n’y a nulle infamie pareille dans ce rapport unilatéral. Et, quand le désir satisfait est mutuel, quand l’anthropophagie, pour ainsi dire, est [65] devenue réciproque, à la vérité ce n’est plus par la même cause que cette ivresse peut être jugée dégradante ; mais, dans ce cas, le désir est une vraie maladie, une intoxication (que le Dr Maurice de Fleury compare en détail à l’alcoolisme ou à la morphinomanie)... Et, si cette comparaison est juste, ou dans la mesure où elle l’est, peut-on s’étonner que l’homme adonné à l’érotisme aigu ou chronique participe à la réprobation, à la répulsion qu’inspirent l’alcoolique et le morphinomane à tout le monde, excepté aux alcooliques et aux morphinomanes ses pareils ? L’érotomanie, il est vrai, dans nos civilisations où les capitales donnent le ton, est contagieuse ; aussi bénéficie-t-elle d’une indulgence croissante, qui s’observe notamment par la clémence judiciaire à l’égard des crimes passionnels. Mais on s’explique bien que, à des époques où ce qui tend à devenir la règle était l’exception, on ait été scandalisé de ce qui nous charme...

On se l’explique... Est-ce à dire pourtant que ce sentiment ait été justifié, rationnel ? Et, à vrai dire, qu’est-ce qui est rationnel ou irrationnel ici ? Même parmi les penseurs les plus détachés du christianisme, est-ce que la discordance n’est pas absolue à ce sujet ? Et quelles sont les conciliations éclectiques qui ont pu aboutir — ou qui ne donnent pas la nausée par leur platitude ? À côté d’un [66] Michelet ou d’un Mantegazza, chanteurs dithyrambiques de l’amour physique au nom des sciences naturelles, est-ce qu’on n’entend pas les malédictions d’un Auguste Comte ou d’un Stuart Mill contre l’œuvre de chair, qu’ils proscrivent ainsi qu’eût pu le faire un Père de l’Église ? Et je ne parle pas de Tolstoï qui, aux applaudissements d’un public voluptueux, a roulé dans la boue toute volupté, fût-elle esthétique... Qui a raison ? Qui a tort ?

Ce qui est visible, c’est que, dans nos sociétés, le progrès de l’individualisme a pour effet la propagation de l’amour et de la morale qui en découle. Déjà en Grèce, au temps d’Euripide, quand les vieilles croyances helléniques sont sapées et que l’individu s’efforce de s’affranchir du γευος et de la cité, l’amour ose se dresser, dans Phèdre, contre le devoir familial, et les conservateurs s’en indignent. Sous l’Empire romain, c’est un délire général d’érotisme que la réaction chrétienne refoule à grand-peine. Mais, dès le XIIe siècle, le besoin d’affranchissement se fait jour, et l’un des premiers symptômes en est le succès universel de ce beau et triste poème celtique, Tristan et Iseult.

Avant le poème de Tristan et Iseult, d’après G. Paris, jamais l’amour n’avait été considéré comme le centre d’un poème, comme le [67] point capital de la vie humaine, comme le grand moteur de l’activité et la justification des plus grands écarts de conduite.

Pour la première fois, dit-il, « au-dessus des devoirs ordinaires, cette légende proclame le droit qu’ont de s’appartenir l’un à l’autre malgré tous les obstacles deux êtres que pousse l’un vers l’autre un invincible et inextinguible besoin de s’unir. Cette nécessité, qui seule les justifie, elle l’a exprimée par le symbole à la fois enfantin et profond du “boire amoureux”... C’est, en somme, la théorie du droit de la passion, chère aux romantiques, la théorie de l’expansion individuelle, chère à des poètes et à des penseurs contemporains ».

Il est surprenant que, en plein Moyen Âge, une telle morale, négation radicale de la morale chrétienne, ait pu s’affirmer avec cette audace, et que cette voix ait eu tant d’échos... Ce qui l’est moins, c’est que, de nos jours, avec les progrès de notre individualisme, cette affirmation des droits et des devoirs de l’amour, de la subordination des droits et des devoirs du mariage aux droits et aux devoirs de la passion, ait grandi en intensité, en généralité, soit descendu en se propageant de couche en couche, surtout depuis l’âme romantique, jusqu’aux âmes vulgaires des jurés...

[68]

Mais l’individualisme ne saurait croître indéfiniment, et nous avons lieu de croire que, comme la liberté et l’égalité, ses expressions politiques, il n’est qu’une phase transitoire. De même que l’égalité n’est que le passage d’une hiérarchie à une autre hiérarchie, de même que la liberté n’est que le passage d’une discipline à une autre discipline (nous commençons bien à le sentir déjà), l’individualisme en général n’est que le passage d’une forme d’assujettissement social à une autre sorte de despotisme collectif... ou collectiviste...

Et la question est maintenant de savoir jusqu’à quel point, dans quelle mesure, à quelle condition, l’érotisme avec tout le cortège de sentiments et de passions individuelles auquel il donne le ton peut être socialisé.

Jusqu’ici, nous n’avons vu que de très petits États insulaires, tels que Otahïti, et quelques îles de l’Archipel grec, se fonder pour ainsi dire sur l’Amour physique librement déchaîné, à part quelques tabous, et regardé comme l’âme principale de la vie soit individuelle, soit même sociale. Aucun grand peuple ne les a suivis jusqu’au bout dans cette voie ; et si, quelques-uns, épris du plaisir pour lui-même, séparé de la génération, ont accueilli toutes les aberrations, toutes les inversions du sens génésique, ce [69] n’était là, en somme, qu’un côté subordonné de leur activité, tournée presque tout entière vers la gloire et l’orgueil, vers l’ambition et la conquête. En somme, des deux versants de l’âme, l’amour et l’ambition, ce n’est jamais le premier, c’est le second qui a été dans le passé le grand facteur du soulèvement des peuples et des empires... Toujours l’Amour est apparu comme un mode inférieur de la musique humaine, l’Ambition comme le mode supérieur. Mais en sera-t-il toujours ainsi ? N’y a-t-il pas des raisons de penser que l’avenir peut-être nous réserve l’ineffable surprise d’une interversion de cet ordre séculaire ?

Examinons d’abord la question sexuelle à un point de vue tout théorique.

La Société s’est infiniment plus préoccupée, et plus intelligemment, de donner la meilleure satisfaction possible à la question du pain qu’à celle de l'amour. Le premier problème a suscité tous les métiers, la division du travail, l’échange, l’association et la réglementation légale, qui remplit les codes civils et commerciaux. Le second problème n’a jamais été nettement posé ni regardé de face, même dans l’Antiquité, à plus forte raison depuis l’avènement du christianisme, et les solutions qu’il a reçues, mariage et prostitution, [70] sont manifestement devenues insuffisantes [[25]](#footnote-25). Les hommes d’État n’ont jamais vu de ce problème que le côté par lequel il touche à celui de la population, de la procréation. Ils n’ont daigné s’occuper de l’amour qu’en tant qu’il est lié à la génération, au besoin social de perpétuer la famille, de maintenir l’État à son rang par le bon recrutement des armées conquérantes, et de toutes les professions utiles. De là, toutes les lois sur le mariage. Quant à l’amour stérile, ou ils ont feint dédaigneusement de ne point l’apercevoir, ou, s’ils ont daigné le remarquer un moment, ils n’ont songé qu’à le parquer et le localiser par des ordonnances relatives aux prostituées, ou tout au plus, comme en Crète, consacrant ses plus honteuses aberrations, ils en ont fait le honteux instrument de leur rêve de domination militaire, ils l’ont asservi et domestiqué en ses plus viles manifestations... Cependant, c’est un fait évident que, né serf de la génération, l’amour par la civilisation tend à s’en affranchir ; que, d’un simple moyen de procréation, tel qu’il l’est dans les vies animales, il tend à devenir but, il se crée un titre, et un titre royal à lui-même. Pendant que nos jardiniers cultivent des fleurs d’autant plus charmantes qu’elles sont plus stériles, [71] nos artistes, nos romanciers, nos poètes, cultivent et déploient, en les reflétant, des amours de la plus inutile beauté ; et l’on peut se demander pourquoi doubler le plaisir en le stérilisant, chez ces amants tant célébrés, serait quelque chose de plus infâme que la corolle double des fleurs stérilisées de nos jardins.

Or, le problème urgent posé par cette émancipation, par cette stérilisation de l’amour déployé, il n’est rien dont les littérateurs, les dramaturges notamment s’occupent davantage ; dont les théologiens même, à un point de vue spécial il est vrai, soient plus tourmentés ; et il n’est rien dont les hommes politiques s’inquiètent moins. Pourquoi ? Parce que les hommes politiques, en majorité, ont toujours été jusqu’ici des ambitieux, des assoiffés de pouvoir et de richesse, qui, placés sur ce versant psychologique, ont été irrésistiblement conduits, par leur point de vue essentiel, à porter sur les choses de l’amour, sur tout le versant de l’âme humaine opposé au leur, le jugement sommaire et méprisant de l’ignorance. Non pas qu’ils ne puissent être débauchés et libertins, certes, amoureux même à leur manière, en passant, par vanité ; mais l’expérience qu’ils croient acquérir ainsi est ce qu’il y a de plus propre, le plus souvent, à leur faire méconnaître ce [72] qu’ils continuent à ignorer profondément, ne l’ayant jamais vu régner souverainement dans leur cœur.

Les dons Juans, en effet, sont des conquérants lascifs, des ambitieux dont l’ambition s’est trompée d’objet. Les dons Juans sont bien plus proches parents des Césars que des Virgiles. Car, de même qu’en César s’incarne le type de l’homme de proie, de l’homme aquilin, dominateur-né, nous pouvons personnifier dans le doux Virgile, dans le cicerone mystique du Dante, tout le type opposé, qui se compose d’un groupe de penchants divers, réunis entre eux par une affinité profonde et profondément régis par l’amour, alors même que l’amour ne s’y montre pas et s’y révèle seulement par sa magie propre. Penchants à l’étude, à l’art, à l’observation curieuse ou à la contemplation esthétique de la nature, à la vie intérieure, recueillie, féconde. Penchants qui peuvent se tourner en vices, en esthéticisme ou intellectualisme maladifs, en érotisme morbide, mais qui n’en sont pas moins les forces civilisatrices par excellence... Savants, artistes, amoureux sont congénères. La création artistique, l’invention scientifique, industrielle même, n’est que de l’amour refoulé, plus créateur encore dans ses refoulements, c’est-à-dire dans ses recueillements, que dans ses expansions au-dehors.

[73]

Or, les Virgiles et les Césars, même les Césars populaires, ont beau se rapprocher, ils ne se comprennent jamais ; ils sont mutuellement impénétrables, et les Césars, même en les protégeant, traitent les Virgiles de haut, pendant que les Virgiles, j’entends tous les inventeurs, tous les révélateurs d’idées nouvelles, de beaux nouveaux, de biens nouveaux, prennent en pitié leur agitation pour si peu de chose... Et voilà pourquoi je dis que, la direction politique ayant toujours été accaparée, jusqu’ici, par les individus du type césarien, le problème de l’amour a été inaperçu pour eux et a dû se résoudre tout seul, empiriquement, incomplètement, fort mal. Mais j’ajoute que l’avenir est aux virgiliens, parce que si, longtemps, l’objet de l’ambition, l’exercice du pouvoir, la grande et royale richesse du milliardaire américain ou européen a pu paraître plus noble, de plus en plus l’amour attire à lui les meilleures et les plus hautes parties de l’âme, où est le ferment caché de ce qu’il y a de plus grand, la science et l’art ; et, de plus en plus, se multiplient les âmes artistes et studieuses, paisiblement actives, qui ont en horreur les business-men et les politiciens, et finiront bien, un jour ou l’autre, par les refouler. Ce sera là, assurément, la grande et capitale révolution de l’humanité, révolution toute [74] psychologique : la prépondérance reconnue du côté méditatif, contemplatif, amoureux de l’âme humaine, sur le côté fiévreux, expansif, rapace, ambitieux. Et alors, on comprendra enfin que l’un des plus grands problèmes sociaux, le plus ardu peut-être, est le problème de l’amour... Indiquons-le seulement.

Revenons à sa source organique. L’appétit génésique diffère des appétits nutritifs, faim, soif, besoins de vêtement et d’abri, en ce qu’il est infiniment plus compressible ou dilatable que ceux-ci par la suggestion sociale. Il n’est pas, chez l’homme, régulièrement périodique comme la faim et la soif et les autres désirs corporels. Il est aussi élastique socialement, malgré son origine toute physiologique, que le sont les besoins d’origine toute sociale que j’ai nommés plus haut, besoins de science et d’art, besoins de pouvoir et de richesse. Cela complique la question. En effet, on peut se demander : 1° si, en vue de la plus grande félicité sociale, dont l’harmonie sociale est partie essentielle, il convient de stimuler ou d’assoupir, d’étendre ou de resserrer ces appétits génésiques, et dans quelle mesure ; 2° de quelle manière, étant donné le degré d’acuité ou de torpeur où il convient de les fixer, leur satisfaction la plus heureuse pour le bien de tous doit être obtenue... Ce sont [75] deux questions tellement connexes qu’elles ne sauraient être traitées séparément...

*Ici s’arrête le manuscrit. Nous ajoutons quelques notes trouvées à sa suite et qui paraissent destinées à le compléter. Toutefois, ce ne sont souvent que de simples questions, sans solution définitive.*

[76]

**La morale sexuelle**

NOTES
(1890-1904)

I

[Retour à la table des matières](#tdm)

*Cette note succincte semble indiquer la suite des idées à partir des dernières phrases écrites.*

Que serait une société érotisée au plus haut degré convenable ?... On peut dire que... suicides d’amour... Donc il faut refouler...

Mais d’autre part l’amour n’est-il pas essentiellement égalitaire (quoique source d’inégalités, mais compensation... [[26]](#footnote-26)) ?

Aussi, le Paradis fermé, faut-il déployer ce ciel terrestre [[27]](#footnote-27). (Les ambitieux ont cru devoir ouvrir toute large la porte de l’ambition, ce qui est tout autrement dangereux...)

Tout dépend de la culture de l’amour, de sa nature acquise, car, sous certaines formes, et à condition de rencontrer son objet, il est [77] favorable à la paix sociale [[28]](#footnote-28)... Difficultés de la rencontre de l’objet... L’analogue des bureaux de placement...

Il n’est peut-être [personne] qui ne serait fidèle à une certaine femme... Mais il faut la trouver...

Utiliser l’amour malheureux...

II

— On n’a pas remarqué que le grand compensateur des inégalités sociales, c’est l’amour, qu’il n’est rien au fond de plus égalitaire, de plus démocratique, et que toute démocratie doit tendre — et tend inconsciemment, irrésistiblement (par ex. Athènes) — à le développer, à le répandre...

La généralisation de l’amour, bien plus que la généralisation de l’ambition, est démocratique ; et les ambitieux philanthropes qui n’ont songé, en prononçant les mots liberté et égalité, qu’à déchaîner la concurrence des convoitises cupides ou ambitieuses, se sont trompés.

— Aussi n’est-ce pas à refouler l’amour qu’il faut tendre, mais à l’humaniser, à le socialiser, à l’utiliser socialement... (Essais [78] spontanés de solution de ce problème par le développement de la coquetterie et de l’amour-goût... Mauvaise solution... L’union libre, autre essai... Il y a mieux à faire.)

L’amour est une grande cause d’inégalités cependant... Comment pourrait-il être démocratique ?

III

Le Paradis fermé, il faut ouvrir l’amour plus largement que jamais.

Ç’a été une erreur de croire que, le Paradis fermé, il fallait ouvrir l’ambition à tous... Cohue abominable, lutte insensée...

Tandis que l’amour effréné est bien plus compatible que l’ambition effrénée avec la paix sociale.

Jusqu’ici en parlant de liberté, c’est-à-dire de libre concurrence des ambitions déployées, on a suscité des révoltes, des guerres sanglantes... L’impérialisme chez les nations est ce qu’est l’ambition chez les individus.

Est-ce que le déchaînement de l'amour pourrait avoir de pires effets ?

L’ambition, comme l’amour, est un besoin des plus élastiques, très compressible ou très dilatable... à l’infini.

[79]

— Les ambitieux, quand ils ont été philanthropes, généreux, ont cru ne pouvoir rendre de plus grands services à l’humanité, à la masse du peuple, qu’en surexcitant en elle l’ambition... (Ils n’ont pas vu que le peuple est plus amoureux qu’ambitieux.) Et ils ont suscité ainsi le travail universel, la fièvre universelle... Mais voici que, comme fleur terminale — et toujours grandissante — de l’arbre du travail, on voit se multiplier les artistes, les savants, les amoureux... et partout des âmes paisibles, dominées par l’amour, se dégoûter de cette fièvre du travail sans but... et soupirer vers...

IV

La science, l’art, l’amour, finissent par paraître les seules raisons d’exister. Mais la science et l’art exigent le refoulement fréquent du désir, et sa sublimation.

Commentsublimer le *désir* ?

Le devoir des jolies femmes... Leur morale spéciale... Le devoir des femmes gracieuses...

... Beaucoup de personnes très cultivées des deux sexes, en nombre toujours croissant, vont se persuadant qu’il importe peu d’exercer n’importe quelle profession, pourvu qu’elle laisse des loisirs, et permette [80] de cultiver une branche d’études, un art, et d’aimer... C’est ainsi que, aux yeux du vrai chrétien, un métier quelconque importe peu, pourvu qu’il permette de faire son salut...

V

[Juillet 90] Si, dans une société donnée, tout amour pouvait être mutuel, et par conséquent heureux, l’amour, fût-il passionné, n’y serait jamais à la vérité un ciment social, puisque chaque couple formerait bande à part, mais au moins ne serait-il jamais non plus un élément dissolvant. Les amants seraient dans le milieu social sans en être ; ils y joueraient le rôle de corps neutres, saturés, dans un monde d’atomes en train de se combiner. Mais les sexes sont ainsi faits que le nombre des jolies femmes et celui des princes charmants est toujours très petit, comparé à celui des hommes et des femmes dénués d’agrément personnel et cependant très susceptibles d’aimer. Il s’ensuit que l’amour malheureux, unilatéral, doit être toujours, et quelle que soit l’organisation sociale, beaucoup plus fréquent que l’amour réciproque et heureux.

Donc, l’amour est socialement plutôt une source de maux que de biens, et, par les jalousies [81] et les haines qu’il provoque, une source de désunion plus que d’union. D’où il suit que l’effort de la société doit tendre, et, en effet, tend toujours à l’atténuer, puisque, à cette condition, les maux et les haines qu’il engendre sont très amoindris, quoique les plaisirs et les liens qu’il crée ne le soient guère. Ce double résultat est atteint par la substitution de l’amour-goût à l’amour-passion. L’amour-goût a cet avantage social qu’il peut rassembler, ce qui se voit si fréquemment dans les salons, trois ou quatre, sept ou huit adorateurs autour d’une jolie femme, et maintenir entre eux l’amitié par la communauté de l’espérance. Cette espérance est illusoire pour la plupart, n’importe. La coquetterie, et c’est là la cause de son développement croissant au cours de la civilisation, est une des sources principales d’illusion, de cette illusion dont la société a besoin pour vivre.

C’est l’amour sauvage, c’est-à-dire passionné, qui est jaloux ; l’amour cultivé, c’est-à-dire élégant et agréable, finit par exclure la jalousie et devenir compatible avec une sorte de polygamie ou de polyandrie dissimulée. Entre les courtisans d’une femme à la mode, il s’établit souvent, et il tend presque toujours à s’établir, une étrange et intense camaraderie qui simule l’amitié et se nourrit d’un [82] reflet du commun amour. L’amour ainsi conçu est, sinon un ciment, du moins un des ferments de la vie sociale. Le malheur est qu’en suscitant une attraction en rivalité avec l’attraction de la vie conjugale, fondée sur un attachement exclusif et perpétuel, il ébranle la famille qui est et restera toujours la cellule de la société.

Si, par suite d’intelligentes sélections artificielles, la société pouvait arriver à faire que la plupart des hommes fussent séduisants et la plupart des femmes jolies, il pourrait être vrai de dire alors que « tout petit pot trouve son couvercle ». À la condition de se mêler assez pour pouvoir se choisir, les deux sexes finiraient par s’appareiller, et chacun découvrirait sa chacune... L’harmonie sociale, loin d’exiger alors une certaine légèreté de mœurs, ou une certaine frivolité de cœur, pourrait reposer sur l’amour plein et parfait.

NOTES DIVERSES

*Les notes suivantes, dont il est difficile de déterminer la place et le rôle, ont été trouvées également à la suite du manuscrit.*

[83]

VI

[Mars 1904] L’amour est une conquête physiologique réciproque, par laquelle nous nous annexons les organes d’une autre personne qui s’annexe elle-même les nôtres. Rien de plus hardi ni de moins solide ne saurait être imaginé que cette mutuelle annexion, et l’on s’explique fort bien qu’elle se termine, en général, par la révolte, la guerre et la scission.

VII

[Janvier 1904] Autant les religions se sont préoccupées des besoins d'amour, se sont posé ce problème et se sont efforcées de le résoudre dans un sens quelconque, autant toutes les législations passées ou présentes s’en sont désintéressées.

Or, cela n’avait pas d’inconvénients aussi longtemps qu’il existait une religion, fortement organisée, à côté de la législation, pour la compléter sur ce point essentiel. Mais on tente à présent de laïciser l’État, de purger de tout élément religieux la société... Ne faut-il pas dès lors que le législateur s’occupe des choses qui jusqu’ici ne semblaient pas le regarder ?

[84]

VIII

[Juin 1901] Où pourrait-on puiser les éléments d’une statistique approximative, relative à la durée moyenne des amours aux diverses époques et dans les divers pays ? Sur mille amours, on en trouverait, par exemple, six à sept qui dureraient toute la vie ; ceux-ci, il faudrait les mettre à part pour ne pas fausser les calculs, de même que la proportion un peu plus forte, mais bien faible aussi, des amours qui ne durent qu’une semaine ou deux. La moyenne serait basée sur le calcul des amours inférieures ou supérieures à ces deux durées extrêmes. (Dans Térence, bail d’un an avec des demi-mondaines...)

Le résultat serait-il que la durée moyenne de l’amour va s’allongeant à mesure qu’une nation se civilise, ou à mesure qu’on passe d’une nation barbare à une nation civilisée ? Je crains plutôt que ce ne soit l’inverse...

IX

Je n’ai à peu près rien dit encore de l’éducation des femmes. Cependant un sujet si important ne peut être passé sous silence.

[85]

X

Michelet a eu raison de dire que l’éducation des femmes au Moyen Âge se ramène à l’imitation de la Vierge. Oui, l’éducation qu’elles recevaient dans les monastères. Mais elles en recevaient une tout autre dans le monde, c’est-à-dire dans les cours d'amour, qui étaient des écoles d’une morale spéciale, dans les tournois, dans les châteaux où les troubadours ou les trouvères récitaient leurs vers... Les sirventès de Bertran de Born, les Contes, les Fabliaux étaient leur lecture courante — à peu près aussi licencieuse que la lecture de nos romans.

Au XIIIe siècle, Robert de Blois introduit dans un de ses poèmes une digression très longue qu’il intitule le Chastiement des dames, c’est-à-dire l’Enseignement des dames, où est esquissée une morale — une morale très amoureuse — à leur usage.

Le Livre du Chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de sa fille est plein de naïveté gauloise... Pour inspirer à ses filles l’horreur du vice, ce bon père leur conte ses anciennes aventures galantes, sans mâcher les mots...

Christine de Pisan a beaucoup défendu la cause féministe de l’instruction supérieure des femmes. Elle cite, entre autres exemples [86] de femmes instruites à la fois et vertueuses de son temps, cette pieuse femme, Novelle, qui à Bologne enseignait le droit et devait mettre un voile sur son visage pour que l’éclat de sa merveilleuse beauté ne servît pas de distraction à son auditoire.

XI

Le Livre de Vivès : De l’institution de la femme chrétienne, tant en son enfance que mariage et viduité, aussi de l'office du mari, est aussi rigoriste que celui de saint Ambroise sur la Virginité, dont il s’inspire. Il prescrit tel régime alimentaire, essentiellement débilitant, pour éteindre chez les femmes le feu de concupiscence... Pour lui, il n’y a à peu près qu’une seule vertu pour la femme, la chasteté...

XII

Vivès, Érasme, dans leurs écrits sur l’éducation des femmes, ne s’adressent qu’aux filles de qualité... C’est une pédagogie tout aristocratique.

La Réforme s’est occupée de l’éducation populaire.

[87]

XIII

[Août 1901] La prohibition de l’inceste s’explique-t-elle par l’exogamie, ou l’exogamie par l’horreur de l’inceste ? Et d’où provient celle-ci ?

On n’a pas pu ne pas reconnaître (ou imaginer) les inconvénients attachés à certains modes d’union sexuelle. A-t-on attendu d’avoir observé les effets des mariages consanguins, qui produisent souvent des infirmes, pour proscrire l’inceste ? ou plutôt n’a-t-on pas tenu pour dangereuses les relations sexuelles entre hommes et femmes habitant la même maison, à raison des jalousies et des querelles sanglantes qui en résultaient, et qui ont dû être observées bien longtemps avant les infirmités des enfants nés de ces unions ?

Il n’est pas de matière où l’esprit réglementateur des sauvages ou des barbares se soit mieux dépensé qu’en fait de relations sexuelles. Et il n’en est pas où les civilisés se soient le plus affranchis de toute prescription gênante.

Les sauvages qui n’ont pas réglementé l’amour, qui ne l’ont pas emmailloté de défenses et d’observances des plus compliquées, sont ceux qui, par une extrême légèreté, n’en ont pas compris la haute importance.

La prohibition des relations sexuelles avec [88] ses parents et celle des relations sexuelles hors de sa caste impliquent une sorte de contradiction apparente, les membres de la caste étant réputés plus ou moins apparentés. Cependant elles se concilient, mais à la condition de restreindre singulièrement le cercle des personnes avec qui l’amour est licite.

L’horreur qui s’attache, en tout pays de caste, aux relations sexuelles entre personnes de castes différentes, entre un brahmane et un soudra par exemple, est tout autre que l’horreur attachée à l’inceste. Dans la première, il y a du dégoût et du mépris ; dans la seconde, de l’indignation et de la colère. Ce sont deux genres divers de malpropreté. En ce qui concerne les rapports des castes, il est défendu de manger avec les personnes avec lesquelles il est défendu de coucher. Mais, en ce qui concerne les rapports des parents, l’interdiction de coucher avec eux implique si peu celle de manger avec eux, qu’en réalité c’est avec eux toujours, et avec eux seuls le plus souvent, qu’on fait ses repas. Cette différence marque bien que ce n’est point par dégoût physique, par mépris, mais au contraire par respect qu’on ne doit pas s’unir sexuellement avec ses parents, tandis que la défense de faire l’amour avec des étrangers d’autre caste est fondée sur une répugnance [89] physique et sociale à la fois. Ils affectent l’odorat...

XIV

[Décembre 96] Évolution de la profession des prostituées, sa moralité spéciale, sa criminalité spéciale. (Ne pas confondre avec Lombroso la prostitution et le crime féminin.)

Doit-on y voir un reste de la prétendue promiscuité primitive ? (Westermarck.) Non.

Universalité et constance de la prostitution. La civilisation la développe au lieu de la restreindre.

Leurs provocations n’ont guère changé depuis Salomon.

Il semble que ce métier, comme la plupart des métiers esthétiques, ou autres, ait une origine régulière. La prostitution sacrée semble avoir précédé la prostitution civile. La prostitution s’est laïcisée.

Les courtisanes avaient des esclaves en Grèce et à Rome, comme nos cocottes ont des domestiques.

Il a fallu la pudeur chrétienne pour attacher un caractère de honte à ce métier, que d’ailleurs le christianisme n’a pu détruire lui-même, ce qui prouve bien son caractère indestructible. Partout, hors des nations [90] chrétiennes, la courtisane est réputée faire un métier normal : on sait qu’à Athènes les jeunes gens inscrivaient publiquement leurs invitations amoureuses sur le mur de céramique, où les courtisanes allaient voir si elles étaient inscrites — comme elles vont poste restante chercher les lettres, bien cachetées, que leurs amants leur adressent, quand ils daignent leur écrire...

Lombroso peut-il prétendre qu’à cette époque, au moins, la prostitution fût un succédané ou un dérivatif du crime féminin ? Toute l’histoire de la prostitution proteste contre cette manière de voir.

Toute civilisation a eu ses grands marchés publics de chair féminine ; à Babylone, à Chypre, à Corinthe ou plutôt un peu partout dans l’Antiquité, ces marchés étaient des temples, temples d’Astarté ou de Vénus. Le temple même de Jérusalem (v. La Femme criminelle, p. 323) servait de théâtre au commerce des prostituées à l’époque des Macchabées.

La prostitution sacrée, rencontrée çà et là, a fait conjecturer à tort qu’elle était une survivance de la promiscuité primitive et soi-disant universelle. Elle s’explique fort bien par cette considération tout autre que, à un certain moment de l’évolution religieuse, la religion tend à abriter et consacrer toutes les [91] professions, tous les éléments nécessaires de la vie sociale.

XV

[Août 1901]Pourquoi la prostitution, qui comble tant bien que mal une lacune de l’institution du mariage, si défectueuse à certains égards, est-elle déshonorante quoique socialement nécessaire (sous une forme réglementée ou non) ? De deux choses l’une : ou bien la prostitution, si elle continue à être un déshonneur en dépit de son utilité, disparaîtra fatalement et sera remplacée par quelque autre institution qui remédiera mieux aux défectuosités du mariage monogame ; ou bien elle subsistera, mais en devenant respectable, c’est-à-dire en se faisant respecter bon gré mal gré, ce qui pourra se produire peu à peu, quand elle se sera syndiquée, organisée en corporation puissante, où l’on n’entrera qu’en offrant certaines garanties, où seront cultivées certaines vertus professionnelles qui élèveront le niveau moral des sociétaires.

[92]

[93]

TABLE

PRÉFACE. La sexualité et l’amour selon Tarde, par *André Béjin* [7]

La morale sexuelle (1902) [25]

Notes (1890-1904) [76]

[94]

[95]

Achevé d’imprimer sur rotative

par l’Imprimerie Darantière

à Dijon-Quetigny en

mars 2008



N° d’impression : 28-0377
Dépôt légal : mars 2008

*Imprimé en France*

Fin du texte

1. Gabriel Tarde, « Avant-propos », *in* Paul Jacoby, *Études sur la sélection chez l’homme*, 2e éd. rev. et augm., Paris, Félix Alcan, 1904, p. iii. [↑](#footnote-ref-1)
2. Gabriel Tarde, [La Logique sociale](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.sif.tag.log) (1895), 2e éd. rev. et augm., Paris, Félix Alcan, 1898, p. xiii. [↑](#footnote-ref-2)
3. Gabriel Tarde, [Les Lois de l’imitation](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.tag.loi1) (1890), 2e éd. rev. et augm., Paris, Félix Alcan, 1895 (rééd. Genève, Slatkine Reprints, 1979), p. xiii. [↑](#footnote-ref-3)
4. Remy de Gourmont, Dialogues des amateurs sur les choses du temps (Dialogue du 15 mai 1906), Paris, Mercure de France, 1907, p. 163-164. [↑](#footnote-ref-4)
5. Henri Bergson,« *Lettre* »*,* in[*Gabriel Tarde. Discours prononcés le 12 septembre 1909 à Sarlat à l’inauguration de son monument*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/030110946),Sarlat, Michelet, 1909, p. 95-97. [↑](#footnote-ref-5)
6. Sur la vie et les autres écrits de Tarde, voir, notamment, l’ouvrage de Jean Milet, Gabriel Tarde et la philosophie de l’histoire, Paris, Vrin, 1970 (étude fouillée mais qui, inexplicablement, ne mentionne pas le texte ici réédité). [↑](#footnote-ref-6)
7. Alexandre Lacassagne*,* « Discours », in Gabriel Tarde. Discours prononcés le 12 septembre 1909 à Sarlat à l’inauguration de son monument, 1909,op. cit.,p. 71. [↑](#footnote-ref-7)
8. Gabriel Tarde, [La Criminalité comparée](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.sif.tag.cri) (1886), 8e éd., Paris, Félix Alcan, 1924, p. 183-184. [↑](#footnote-ref-8)
9. Alfred Binet, Le Fétichisme dans l’amour (1887), nouv. éd. préfacée par André Béjin, Paris, Payot, coll. « Petite Bibliothèque Payot », 2001. [↑](#footnote-ref-9)
10. Gabriel Tarde, « L’amour morbide », Archives de l’anthropologie criminelle, tome V, n° 30, 1890, p. 585-595. [↑](#footnote-ref-10)
11. *Ibid*., p. 585. [↑](#footnote-ref-11)
12. *Ibid*., p. 593-594. [↑](#footnote-ref-12)
13. Ibid., p. 594-595. Tarde a développé ses réflexions sur le thème de la population dans son article « Dépopulation et civilisation » (1892). Ce texte est reproduit en annexe de l’ouvrage d’Arsène Dumont, Dépopulation et civilisation (1890), nouv. éd. présentée par André Béjin, Paris, Economica, 1990, p. 402-410. Tarde examine de nouveau cette question dans le chapitre final de La Psychologie économique, Paris, Félix Alcan, 1902, tome II, p. 423-446. [↑](#footnote-ref-13)
14. Gabriel Tarde, *[Les Lois de l’imitation](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.tag.loi1)*, op. cit., p. 405-406. [↑](#footnote-ref-14)
15. Gabriel Tarde, *[La logique sociale](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.sif.tag.log)*, op. cit., p. 421. [↑](#footnote-ref-15)
16. *Ibid.,* p. 321-322. [↑](#footnote-ref-16)
17. Gabriel Tarde,[*L’Opinion et la foule*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.sif.tag.opi), Paris, Félix Alcan, 1901, p. 83-84. [↑](#footnote-ref-17)
18. Ibid., p. 82-83. [↑](#footnote-ref-18)
19. Edward Westermarck, Origine du mariage dans l'espèce humaine (lre éd. 1889 ; nouv. éd. rev. et augm., 1894), trad. H. de Varigny, Paris, Guillaumin, 1895. [↑](#footnote-ref-19)
20. Havelock Ellis, *Studies in the Psychology of Sex*, vol. 6 : *Sex in Relation to Society* (1910), nouv. éd. Philadelphia, F.A. Davis, 1927, p. 574 (les autres citations figurent aux pages 120, 131, 141, 310 et 426). [↑](#footnote-ref-20)
21. \* Ce manuscrit, entièrement inédit, a été trouvé sous ce titre : *La Morale sexuelle*, avec la date : avril 1902. Il était destiné à former la dernière leçon du cours professé par Gabriel Tarde, au Collège de France, en 1901-1902, sur la Psychologie morale ; mais, la leçon n’ayant pas été faite, le manuscrit fut mis à part en vue de remaniements futurs... Il est resté inachevé. [Note de l’édition originale.] [↑](#footnote-ref-21)
22. Voir, à ce sujet, mes [*Transformations du Droit*](http://dx.doi.org/doi%3A10.1522/cla.sif.tag.tra) (4e édit.), p. 49-56. [↑](#footnote-ref-22)
23. Voir note xiii à la fin de l’article. [↑](#footnote-ref-23)
24. Sur les mœurs relâchées du clergé byzantin au temps de saint Jean Chrysostome, lire Lavallée (Essais de littér. et d’hist., p. 67 et s.).

 Chrysostome se scandalisait surtout du scandale des sœurs agapètes que des prêtres, et ils étaient nombreux, entretenaient chez eux. C’étaient de jolies et jeunes femmes qui entraient chez un prêtre et vivaient avec lui, chez lui, sur le pied de la plus équivoque familiarité. « Demoiselle de compagnie », disaient les gens bienveillants... En entrant chez un membre du clergé, que voyait-on ? « Des vêtements de femme, des chaussures légères, des ceintures, des voiles, des robes, accrochés aux murailles ; plus loin, une navette, une quenouille, des fuseaux, un métier à tisser, des corbeilles, des provisions de laine et de lin avec les peignes et les cardes. » Et ces jeunes filles en attirent d’autres, ce qui fait d’un presbytère un gynécée, un harem. Bien mieux, on y reçoit des sages-femmes.

 Si les prêtres et les religieux se donnaient de telles licences, c’est que les laïcs, tout autant licencieux même, ne s’en émouvaient guère.

 La plus grande liberté régnait à Constantinople, malgré le christianisme. Les jeunes gens des familles ne se déshonoraient point en épousant des courtisanes à peine repenties (comme Théodora) et les matrones copiaient les modes des courtisanes. À l’instar de celles-ci, elles se frisaient, et c’est pourquoi saint Jean Chrysostome tonne contre les frisures, à la grande surprise de ses lecteurs actuels. [↑](#footnote-ref-24)
25. Voir note vii à la fin de l’article. [↑](#footnote-ref-25)
26. Voir note ii. [↑](#footnote-ref-26)
27. Voir notes iii et iv. [↑](#footnote-ref-27)
28. Voir la note v. [↑](#footnote-ref-28)